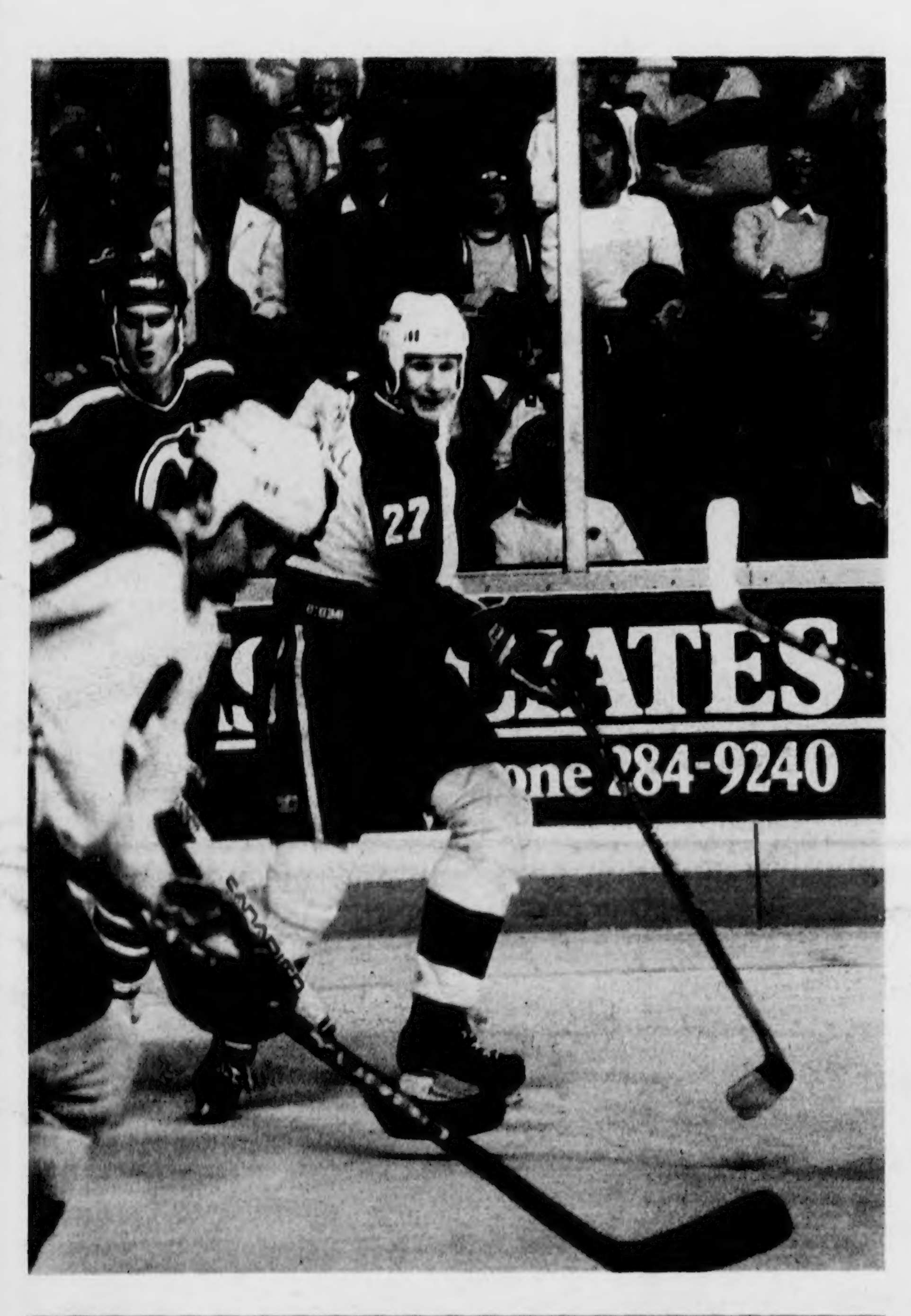
L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

LA LIBERTÉ

Tirage: 11 000

Volume 71 No 50 Saint-Boniface, le vendredi 29 mars 1985



HOCKEY

Cette fois, c'est plus que sérieux dans la Ligue nationale et la Hanover Taché. Les JETS poussent pour s'assurer la 2e place et les WARRIORS comptent gagner la première place.

LA LIBERTÉ DÉMÉNAGE!

Les détails dans la page à Cayouche.

POINTS de CONTACTS

LUCIEN CHAPUT s'est intéressé à un modèle de services municipaux partagés.

(À l'avant-dernière!)

Le SEMAINIER

BERNARD BOCQUEL a lu le premier rapport du Commissaire aux langues officielles.

(Just turn the page!)



La Prise de vue *s'est rendue en Egypte. ROLAND STRINGER s'amuse avec Woody Allen.*

Dans **La Prise de son** *, le musicien LAURENT ROY vous parle du dernier CANO.*

Le protecteur-promoteur balaie bien

«Les nouveaux balais balayent bien et les anciens connaissent les racoins» disent les Allemands de la Forêt-Noire en parlant de leurs conseillers municipaux zélés au début de leur mandat, puis beaucoup plus prudents.

Ils en diraient autant du Commissaire aux langues officielles s'ils avaient lu son premier rapport annuel.

D'Iberville Fortier a succédé à Max Yalden depuis seulement quelque mois. Mais déjà une nouvelle orientations se dessine: le Commissariat aux langues officielles va développer un profil beaucoup plus politique.

De fait, le rapport annuel 84 mérite une attention pour son contenu plutôt que ses effets de style. Bien sûr, c'est le moins que l'on devait attendre. Après tout, si le Commissaire dont le mandat est fixé à 7 ans, à l'intention de laisser sa marque, il fait bien de commencer tout de suite.

Comment? En relançant le débat sur les bilinguisme. But de la manoeuvre: mettre les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que le secteur privé devant leurs responsabilités. D'Iberville Fortier souhaite que la classe politique assume son leadership, notamment en poussant pour une collaboration intergouvernementale. Il estime qu'on se trouve à une «étape charnière» et que le moment est propice pour donner une «impulsion nouvelle» un «nouveau départ».

Le Commissaire aux langues officielles prend date avec les politiciens en leur soumettant ses "Propositions pour une relance». Entre autres, il recommande une série de changements à la Loi sur les langues officielles. En particulier, D'Iberville Fortier suggère de «préciser le mandat et le champ d'action du Commissaire».

Quoi?! Il veut être plus que le «chien de garde» de la Loi? Il veut plus que chercher à déranger tout le monde une journée par année? Ce n'est pas lui qui lance à coeur de pages un appel à «la souplesse et l'ouverture d'esprit» des Canadiens? C'est comme ça qu'il veut «diminuer les tensions linguistiques»?

Comme s'il n'était pas déjà assez dérangeant comme ça! Ce mal élevé ose consacrer un chapitre entier aux minorités et pointer du doigt des politiciens provinciaux à une fréquence jamais identifiée dans des rapports annuels antérieurs.

Mais laissons D'Iberville Fortier proférer quelques méchancetés sur les provinces qui utilisent leur minorité de langue officielle comme des pions.

«Un gouvernement du Québec ne peut se permettre d'encourager les Franco-Québécois à se montrer justes et généreux envers les Anglo-Québécois, sachant fort bien que les collectivités francophones des autres régions du Canada ne bénéficient ni d'une justice ni d'une générosité équivalentes. (...) Verser, même de vraies larmes, sur une situation qu'on nous a pourtant clairement exposée il y a quelque 20 ans ne changera rien à l'affaire. La condition actuelle de nos minorités remet très sérieusement en question les fondements et les réalisations de notre politique et de nos programmes des langues officielles, même là où nous nous flattons de modestes réussites.»

D'Iberville Fortier note qu'un aspect de la job du Commissaire c'est de décrire la situation telle qu'elle se présente. À lire la partie consacrée au Manitoba, on obtient une bonne idée de ce qu'il va raconter à Howard Pawley lorsqu'il le rencontrera début avril. Il risque notamment de le chicaner (poliment, c'est un diplomate de carrière) sur l'insuffisance des services en français: «Nous sommes encore très loin de l'égalité linguistique dont le principe était inscrit dans la loi constitutive du Manitoba», écrit-il en fronçant les soucils.

En revanche, comme ses prédécesseurs, il ne déploie que des hommages appuyés et attristés à l'endroit des francophones du Manitoba.

«Devant tant de signes d'une vitalité indomptable, on ne peut s'empêcher de penser, avec Victor Hugo, que «ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent». Les gouvernements fédéral et provincial ont le devoir de faire en sorte que cette lutte ne soit pas vaine. S'ils n'apportent pas, par des actions concertées, un appui concret à la communauté franco-manitobaine, il n'est pas assuré que cette dernière pourra s'épanouir, voire survivre.»

C'est exactement ça qu'on répète régulièrement à qui de droit. Sans grand succès apparent. Alors malgré tout le respect que l'on doit à D'Iberville Fortier, le protecteur officiel des miniorités et donc le promoteur désigné de la «consolidation nationale», on attend surtout le jugement d'une certaine Cour suprême au sujet d'un certain article 23.

Bernard BOCQUEL



LE SEMAINIER

Pour le reste, il est encore trop tôt pour se demander si le Commissaire aux langues officielles donnera en 7 ans plus de coups de balai vigoureux qu'il ne se concentrera sur les racoins confortables dans lesquels ses devanciers ont fini par se complairent.



EN APOSTILLE. *Depuis que la crise économique est devenue omniprésente, la politique s'était peu à peu agenouillée devant l'économie. Maintenant, elle s'est définitivement jetée à plat-ventre.*

On vous l'assure: si un politicien veut faire sérieux, il doit deviser doctement d'économie.

Alors ils ont tous l'oeil fixé sur la ligne rouge des taux d'intérêt. Mais en vain: «Peu d'analystes se sentent en mesure de prédire avec quelque assurance le cours des taux d'intérêt durant les prochains mois», affirme un chroniqueur économique du Globe and Mail.

C'est pourquoi sans doute un paquet de politiciens plaident en faveur d'une réduction du déficit. C'est pas facile à faire avaler aux gens, mais au moins on peut essayer de les convaincre qu'on contrôle quelque chose.

Hélas! Trois fois hélas! Il n'y a même plus moyen de se rabattre tranquillement sur la réduction du déficit. Le ministre des finances a dû admettre l'autre jour un problème qui le confond: l'économie va mieux mais le déficit continue de grimper vers le bas!

Dans la langue de l'argent, la confession de Michael Wilson sonne ainsi: «We have kept greater control of spending but tax collections over the last few months have been less than what we had expected and I can't give you the answers because we don't know the answers».

Pour ceux qui aiment leur réalité traduite en chiffres, cela donne un déficit au 31 mars de 35.5 millards de $, soit un milliard de plus que prévu dans la déclaration économique de novembre 84. De quoi donner un sérieux coup à sa crédibilité.

À la lumière de tels chiffres, le budget de notre ministre des finances local à l'air d'une pitance: trois milliards et des poussières en tout, avec un déficit de 496 millions en 85/86, soit 8 millions de plus qu'en 84/85. Quand on voit que Mike Wilson a manqué son coup à un milliard près, on est tenté de demander à Vic Schroeder qu'il explique à son collègue comment on peut prédire un déficit à 8 millions près. Ça ça fait sérieux!

Il a jusqu'à la mi-mai pour donner son truc, puisque le budget fédéral sera enfanté le 22 mai. De méchantes langues ont affirmé que ce retard va permettre à Frank Miller d'être réélu plus tranquillement le 2 mai à la tête de l'Ontario. C'est archi-faux.

La date du budget fédéral coincide simplement avec l'arrivée des longues fin de semaines de l'été. Et personne n'empêchera les Canadiens qui ont du steak de le cuire au barbecue, même si Wilson le Réducteur a tranché dans le gras et le maigre des dépenses fédérales.

Les politiciens sont peut-être à plat-ventre devant le veau d'or économique, histoire de marteler leurs vous-n'êtes-peut-être-pas-d'accord-avec-mes-choix-mais-au-moins-je-prends-mon-mandat-au-sérieux. Mais ils savent encore utiliser les ressources du calendrier. On est rassuré.

Pro-Choix: il faut développer un climat de tolérance

Après avoir lu dans la «La Liberté» des prises de position de partisans de «Pro-Vie» que nous avons lues et que nous respectons, nous croyons que comme partisans de la position de «Pro-Choix» nous nous devons de faire connaître à la population le sens de notre revendication par la même tribune.

Il s'agit, en l'occurrence, d'un problème éthique fondamental: celui de la liberté de conscience. Nous ne sommes pas en faveur de l'avortement sans conditions. Nous préconisons simplement une solution à des situations concrètes qui existent réellement, tout en voulant pour les personnes qui les vivent des issues leur garantissant sécurité et dignité.

Certaines morales se construisent malheureusement dans une perspective qui oublie cette dimension ou en fait trop facilement bon marché. N'en déplaise à nos dirigeants religieux et politiques, on n'est pas automatiquement dans l'erreur chaque fois qu'on diverge d'opinion avec eux.

Notre réflexion est aussi responsable et ne menace nullement leur crédibilité ni leur légitimité. Nous ne voulons pas leur tête, nous ne voulons surtout pas personnaliser les débats de cette gravité. L'argument de la majorité est un argument inspiré par le pouvoir qui ne peut s'appliquer quand on veut l'avancement, le mûrissement normal d'une société.

Il ne s'agit pas sur une question aussi fondamentaler de «réprimer les différences» mais de rechercher avec toutes les bonnes volontés» «l'instauration d'une meilleure coexistence des divergences d'opinions et d'attitudes». C'est beaucoup plus difficile et exigeant, mais c'est malgré tout de ce côté qu'il faut se diriger.

QUOI PENSER DE LA LÉGALITÉ?

Personne n'est au-dessus de la loi. Mais la loi ne va pas de soi parce que la loi ne fait pas la justice, elle doit d'abord la servir. Qui n'a pas, à un moment ou l'autre, vécu une expérience où la loi leur est même apparue profondément injuste?

Il faut se rappeler que c'est malheureusement à cause de la trop grande rigidité de la loi que les gens finissent par ne plus la respecter. De toute façon, pourquoi avons-nous des institutions comme les parlements, les cours de justice, les commissions d'enquêtes des médias d'information, des lieux officiels d'échange, sinon pour reconsidérer des questions en cours de route afin de mieux s'ajuster aux nouvelles situations?

M. Penner nous a informées de ses positions personnelles et c'est bien. Mais qu'est-ce qui l'empêche d'être conséquent avec cette conviction, par exemple, en s'abstenant tout au moins de porter des accusations en attendant que les tribunaux ne tranchent une fois de plus.

Il a entre les mains le pouvoir discrétionnaire de choisir le moyen de faire cesser une injustice criante. Espérons qu'au lieu d'aviver les passions, les tenants de l'autre partie cessent de penser uniquement dans une perspective de punition et que les deux parties s'ingénient plutôt à développer un climat de tolérance entre «adultes responsables» à la place de cette haine sourde et insensée que traduit des propres inutilement excessifs (tueur, boucher, etc...) et qui ne mènent nulle part.

C'est Voltaire, plusieurs l'ont repris après lui, qui disait qu'il ne pouvait s'engager à endosser toutes les opinions, mais qu'il se battrait toujours pour leur assurer le droit à être exprimées.

Quant à nous, nous sommes déterminés à lutter jusqu'au bout afin de dissiper de nombreux malentendus qui ont pourri la situation jusqu'ici. Nous voulons une solution humainement honorable pour toutes les parties.

«LE DROIT DES UNS NE DOIT PAS S'EXERCER AU DÉTRIMENT DU DROIT DES AUTRES».

Jean-Marc Fontain
Raymond Lemieux
Solange Charest
Carmen Tremblay
Philippe Habech
Anne Marquis
Christian Bard
Michel Lachance
Jean Lafontant
Saint-Boniface
le 25 mars 1985

Il faut prévenir l'agression sexuelle

Depuis bon nombre de semaines, l'agression sexuelle des jeunes fait la manchette dans nos médias, en particulier dans les journaux ou à la télé. Sujet certes qui tourmente plusieurs parents! Que faire pour prévenir leurs enfants de tels dangers? Question que se posent plusieurs d'entre eux.

C'est exactement pour répondre à cette question que la télévision de Radio-Canada, CBWFT — Canal 3/Cable 10, proposera une série de quatre émissions bien distinctes sur le sujet: AGRESSION SEXUELLE DES JEUNES: UNE PRÉVENTION.

Il ne s'agira pas de reportage ou de document-drame sur ce sujet, mais d'une discussion calme et préventive où le sensationnalisme sera banni pour faire place aux problèmes réels. Les animateurs s'adresseront directement à ceux qui sont concernés: parents, enfants, adolescents qui pourraient un jour faire face à ce drame.

La première émission, à l'antenne le dimanche 31 mars, à 18h, s'adressera tout particulièrement aux parents, leur expliquant le déroulement des trois émissions suivantes en présentant des extraits et amorçant ainsi une discussion nécessaire.

La 2e émission, à l'antenne le mardi 2 avril à 18h30, s'adressera aux parents et à leurs tout-petits (de cinq à sept ans environ). Louise-Lavoie Aubut, thérapeute, explique à travers d'histoire fictives quelle attitude ces enfants doivent adopter en cas d'agression.

La 3e émission, à l'antenne également le mardi 2 avril à 19h, s'adressera aux parents et aux enfants d'environ neuf à onze ans.

Enfin, la 4e et dernière émission de la série, à l'antenne le mercredi 3 avril, de 20h à 21h, s'adressera cette fois aux adolescents et aux parents.

Susciter la discussion entre parents et jeunes à la suite de chacune de ces émissions, voilà le but spécifique et constructif de cette série visant surtout à prévenir plutôt qu'à guérir face à l'agression sexuelle.

Sr Maria Prénovault
Saint-Boniface
le 25 mars 1985

LA LIBERTÉ DÉMÉNAGE

Non, ce n'est pas un poisson d'avril: à compter du 1er avril, **La Liberté** occupera de nouveaux bureaux à la toute nouvelle Maison franco-manitobaine.

On passera donc du 340, boulevard Provencher au **383, boulevard Provencher**. Pour vos affaires, rien de changé: il y a du stationnement en masse comme avant.

Bien entendu, vous pouvez continuer d'appeler votre journal favori en composant le même numéro: le 237-4823.

SI JAMAIS LA GRÈVE...

Bon, on pensait être tranquille du côté des Postes. Mais il semble qu'une grève est toujours possible.

PAS DE PROBLÈME! Nous ferons tous les efforts nécessaires pour que vous puissiez chercher une **Liberté** à des points stratégiques, **en ville comme en campagne**.

Il vous suffira d'écouter la radio pour en savoir plus long. On sait bien que ce n'est pas une grève des Postes qui vous empêchera de retrouver **La Liberté**, votre rendez-vous hebdomadaire!

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français. Membre de APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journalistes: Lucien CHAPUT, Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Jocelyne LAXSON
Graphistes: Cyril PARENT, David McNAIR
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823.

L'abonnement annuel coûte 18,50$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823



Repas roulants

Meals on Wheels est un programme populaire. Au point où les responsables manquent de volontaires.

900 personnes bénéficient à Winnipeg du programme Meals on Wheels, qui connaît un succès croissant d'année en année. Ceci dit, abstenez-vous de faire des jeux de mots facile en lançant à Lynn Pate: Meals on Wheels? «Ça a l'air de marcher comme sur des roulettes!».

C'est que Meals on Wheels marche surtout grâce à plus de 900 volonaires qui assurent la livraison des repas chauds de midi à des personnes incapables de se préparer à manger convenablement.

Lynn Pate a la responsabilité de coordonner le travail de ces bénévoles, qui sont souvent des personnes à la retraite.

«C'est un travail assez exigeant», note la coordonnatrice. Après tout, il fait froid l'hiver. Et puis il faut être financièrement assez à l'aise: ce n'est pas l'indemnité quasi-symbolique de 1,60$ par voyage qui couvre les frais d'essence. Mais par dessus tout, il faut avoir sa communauté à coeur.

Il faut comprendre que les 900 personnes qui reçoivent ces repas à 2,75$ (*une ou plusieurs fois par semaine*) pourraient difficilement vivre chez-elles. Il faudrait qu'elles soient presque à coup sûr institutionnalisées. Placées dans un hôpital ou une maison à soins.

Guy Morier est une de ces personnes qui comprend que l'opération Meals on Wheels permet aux personnes bénéficiant du programme de vivre mieux leur vie. Il a embarqué en 1978, à temps partiel. Parce qu'il est «un homme assez actif» qui «aime aider, rendre service aux autres».

Guy Morier n'est pas responsable d'un circuit déterminé d'avance qu'il doit effectuer à une journée précise. Lui, il donne un coup de main quand un(e) bénévole tombe malade. Lynn Pate sait qu'elle peut compter sur ses services.

Malheureusement, la coordonnatrice manque régulièrement de volontaires. Surtout à Saint-Boniface. La liste d'attente de Meals on Wheels est longue de 70 noms, dont une vingtaine en provenance de la région de Saint-Boniface.

Pour que ces gens puissent profiter de ce services établi voilà 20 ans, une seule solution s'impose: la création d'un nouveau circuit.

Est-elle malade?

Il faut dire que Meals on Wheels est une organisation structurée. Et pour cause. Tous les jours en semaine, plus de 700 repas chauds sont livrés, entre 11h00 et 13h00, à travers 42 circuits. Le point de départ des circuits est l'une des dix institutions hospitalières qui prépare les diners. Cinq circuits démarrent de l'Hôpital Saint-Boniface, trois du Centre Taché.

Pour établir un circuit, Lynn Pate doit disposer d'une dizaine de conducteurs. (*Certains conducteurs ont besoin d'un serveur.*) Son calcul est le suivant: «Nous essayons d'avoir des gens prêts à s'impliquer régulièrement. Si possible deux fois par mois, à une date précise.» Les personnes disposant de Meals on Wheels achètent généralement un diner chaud trois fois par semaine.

La coordonnatrice souligne que le critère essentiel pour figurer sur la liste des bénéficiaires est l'incapacité de se faire à manger. (*La question monétaire n'a rien à voir.*)

Il reste que Meals on Wheels réussit à faire plus que distribuer environ 170,000 repas par an. En effet, bien des clients vivent seuls. Donc le bénévole, dans son rapport de situation, peut signaler des choses anormales. Par exemple, si une personne n'ouvre pas sa porte, est-elle malade? Ou a-t-elle tout simplement quitté le domicile en oubliant l'arrivée du diner? Ce genre de «surveillance» permet d'éviter bon nombre de problèmes sérieux.

Mais plus encore, Meals on Wheels représente une ouverture sur le monde pour des personnes parfois désespérément isolées. «Certains clients, note Lynn Pate, préfèreraient une visite plutôt qu'un repas. Mais ce n'est pas possible.»

«Il y a des vieilles personnes qui s'ennuient, dit Guy Morier. Elles voudraient qu'on leur parle. Seulement on n'a pas le temps. Il faut respecter l'horaire, les repas refroidissent. Mais quand même: c'est une bonne manière de dire bonjour, même si on n'a pas le temps. Ça leur change les idées. À eux, et nous aussi!»

Bernard BOCQUEL



Agnès Landry et Lynn Pate travaillent pour Meals on Wheel. Cette agence du United Way fonctionne avec un budget de quelque 400 000$, dont une partie est assurée par le United Way, le gouvernement manitobain et la Winnipeg Foundation. Bien des patients peuvent être libérés plus rapidement de l'hôpital grâce à Meals on Wheels.



Il est 11h30. Guy Morier remet un repas chaud à Marie Lebel du Foyer Chez-Nous. Un horaire chargé n'exclut pas un sourire ou un bon mot.

Éducation: Que le gouvernement fasse sa job!

Maureen Hemphill a rendez-vous avec les parents francophones au plus tard début septembre. Et comme elle risque fort de se présenter les mains vides, la ministre de l'éducation pourrait bien finir au banc des accusés.

"Finalement, on l'a fait. C'était long à venir. Mais là, on a présenté, clarifié, officialisé nos demandes qui sont discutées depuis deux ou trois ans" lance Roger Dubois, le directeur général de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

La demande principale faite à Maureen Hemphill la semaine dernière se résume simplement: que l'acte scolaire respecte la Charte des droits et libertés de 1982. L'article 23 de la Charte garantit l'éducation dans la langue de la minorité.



Maureen Hemphill. Prête à adapter la politique curriculaire?

Pour faire valoir leurs droits à l'accès, l'égalité et la gestion des écoles, les parents franco-manitobains ont notamment évoqué la décision de la Cour d'appel de l'Ontario du printemps 84.

Les juges soulignaient: "Any limitations placed on minority language education rights cannot be left to the unfettered discretion of existing school boards no matter how competent and well-meaning the boards may be".

Réponse, en substance, de la ministre de l'éducation: il va falloir voir ce qu'en disent les tribunaux manitobains.

"Si elle pose des gestes, ça sera sur des détails, estime Roger Dubois. Elle voudra que la cour décide si c'est vrai qu'on a des droits à la gestion de nos écoles. Elle ne s'est vraiment pas compromise. Excepté qu'elle va réagir avant le 1er septembre".

"Elle a admis qu'on se rencontrerait en cour. Je trouve ça prématuré de sa part, commente le président de la SFM, Réal Sabourin. J'aurais espéré qu'elle joue la *game* politique un peu plus longtemps, c'est-à-dire essayer de trouver des solutions pour que l'acte scolaire devienne compatible avec la Charte des droits. Car elle est d'accord qu'il y a des problèmes".

"On veut être consulté"

Conclusion: "On va préparer activement le dossier juridique" indique Roger Dubois. Comme ça, si la ministre de l'éducation confirme en septembre son intention de laisser aux tribunaux le soin de décider des changements nécessaires à l'acte scolaire, la cour pourra rapidement être saisie de l'affaire.

Et au cas où Maureen Hemphill opterait quand même en faveur de changements volontaires à l'acte scolaire, la délégation franco-manitobaine a souligné que la révision devra se faire en consultation avec les francos.

Une fois de plus, les responsables du dossier de l'éducation ont souligné qu'ils n'avaient pas l'intention de proposer des modifications structurelles à l'acte scolaire. "On veut être consulté. Ce n'est pas à nous de suggérer des changements. On n'a pas de temps à perdre à trouver des structures. Que le gouvernement fasse sa job, et on réagira après", affirme Réal Sabourin.

La délégation francophone n'est pas cependant sortie les mains entièrement vides de sa rencontre avec Maureen Hemphill. En effet, il semblerait qu'elle soit prête à adopter officiellement la politique curriculaire pour l'école française. Cette politique établie une différence nette entre les programmes français et immersion.

Bernard BOCQUEL

Connaissez-vous le fer? Répondez VRAI ou FAUX!

Questionnaire

1. Le fer est un élément nutritif essentiel au maintien d'une bonne santé.
VRAI FAUX
2. Le fer joue un rôle important dans la formation et l'entretien du sang.
VRAI FAUX
3. Le fer provenant des aliments a la même qualité nutritive.
VRAI FAUX
4. La présence de la viande dans le régime alimentaire favorise l'absorption du fer provenant des autres aliments.
VRAI FAUX
5. Le boeuf est une bonne source de fer et le foie, une excellente source.
VRAI FAUX
6. La viande, le poisson et la volaille procurent une quantité égale de fer.
VRAI FAUX

Réponses.

1. VRAI. Le fer est nécessaire à la bonne santé. Une insuffisance de fer dans l'alimentation et un manque de réserves de fer peuvent entraîner une anémie engendrée par une carence de fer. L'enquête Nutrition Canada a révélé que de nombreux Canadiens consommaient trop peu de fer. On peut obtenir une quantité suffisante de fer dans le régime alimentaire en consommant des aliments riches en fer. La viande est une des meilleures sources de fer.

2. VRAI. Le fer est un constituant de l'hémoglobine des globules rouges du sang. L'hémoglobine transporte l'oxygène des poumons vers les cellules du corps.

3. FAUX. Le fer est présent dans les aliments sous différentes formes soit les formes "hémiques" et "non hémique". La forme "hémique" que l'on retrouve dans les produits de source animale est facilement assimilée par l'organisme. Par contre, dans les légumes, les fruits, le pain et les céréales, le fer est à l'état "non hémique", forme qui n'est pas aussi bien assimilée par le corps.

4. VRAI. La présence de la viande dans le régime augmente l'absorption de fer "non hémique" des autres aliments.

5. VRAI. la viande de boeuf et le foie de boeuf sont des sources importantes de fer et apportent au régime alimentaire le fer sous forme "hémique".

6. FAUX. Les viandes rouges sont riches en fer tandis que la volaille et le poisson contiennent une quantité faible de fer.

Teneur en fer (portion 90 g/3 oz).

Boeuf	3,3 mg
Foie de boeuf	7,9 mg
Poulet	1,1 mg
Morue	0,9 mg
Aiglefin	0,6 mg

Sauté de foie et de bacon

375 g (¾ lb) de foie
boeuf, tranché
Farine assaisonée
250 g (½ lb) de bacon
Quelques gouttes de jus de citron
25 mL (2c. à table) de persil haché

Déposer les tranches de foie sur un papier ciré et saupoudrer les deux côtés de farine assaisonée. (Ne jamais ébouillanter et faire tremper le foie). Faire frire le bacon dans une poêle sur un feu doux jusqu'à ce qu'il soit croustillant. Égoutter l'excédent de gras en conservant une quantité pour couvrir le fondde la poêle. Faire sauter le foie dans le gras chaud, 1 minute. Le retourner une foie et continuer la cuisson de 4 à 5 minutes jusqu'à ce que l'intérieur soit rosé. (La cuisson prolongée durcit le foie.) Arroser de quelques gouttes de jus de citron et parsemer de persil. Servir le foie accompagné du bacon. 4 portions.



Le foie de boeuf, une excellente source de fer.

Bouchées au foie

Couper le foie de boeuf en languettes de 8 cm X 1.25 cm (3" X ½"). Assaisonner avec sel et poivre. Dans une poêle, faire brunir le foie dans une huile chaude. Laisser refroidir légèrement puis entourer chaque languettes de foie d'une tranche de bacon. Fixer avec un cure-dent. Remettre dans la poêle et cuire jusqu'à ce que le bacon soit croustillant et le foie tout juste tendre. Variante: Envelopper des petites saucisses avec des tranches de foie et les faire brunir dans une huile chaude.



LOUISE RENÉE KASPER — PH.D.
DE 21, SANDRA BAY — FORT GARRY

Fille de René & Lucille Provost de St-Norbert —

A obtenu son doctorat en littérature française de l'Université du Manitoba

Le sujet de sa thèse: JEAN GIONO

Louise enseigne le français à l'Université du Manitoba.

Toutes nos félicitations Louise pour avoir persévéré!

De ta famille & tes amis

HOCKEY LNH

4 problèmes pour éviter la science-fiction



Guy Le Madec

VOL 84-85

Les partisans des Jets semblent avoir ces jours-ci un optimisme outrancier.

Oui les Jets jouent très bien. Oui, ils sont, après Philadelphie, l'équipe qui joue le mieux dans le circuit Ziegler. Oui, Brian Hayward est phénoménal, la défensive s'est ressaisie et nous auront des joueurs d'avant avec des statistiques.

Mais NON, la coupe Stanley ne rejoindra pas la Coupe Avco cette année.

Certains fanatiques des Jets déclarent que si l'on peut se débarrasser de Calgary en première ronde, les Jets peuvent vaincre les Oilers qui connaissent, c'est vrai, certaines difficultés en cette fin de saison. Ensuite, puisque la division Norris est faible, les Jets ont de bonnes chances de remporter le titre de la conférence et de réussir leur première apparition à la classique de la Coupe Stanley.

C'est de la science-fiction.

Même sans Lanny MacDonald, les Flames de Calgary demeurent une équipe forte, très forte. Calgary a beaucoup de profondeur: si certains éléments-clés sont blessés, il font jouer des jeunes hockeyeurs talentueux qui ne font qu'attendre une chance pareille. Les Jets jouent les Flames deux fois avant la fin de la saison. Même s'ils remportaient les deux matchs, les Jets n'auront battu les Flames que trois fois cette saison.

Ensuite, il y a le problème numéro 2: les Oilers d'Edmonton. Ça ne va pas bien à Edmonton en ce moment, mais il faut se souvenir qu'il s'agit ici d'une équipe championne. Elle a encore le miel de la victoire sur les lèvres et son appétit ne fera que s'aiguiser durant les séries.

Problème numéro 3: la Norris. Cette division est faible. Toutefois, n'importe quelle équipe peut se ressaisir durant les éliminatoires. Saint-Louis semble pourtant l'équipe à battre.

Les Blues de Saint-Louis jouent un style très discipliné. Le talent de cette équipe est pauvre face à celui des Jets. Mais l'effort et le travail sont certainement là. Il n'est pas nécessaire de souligner qu'en 3 parties contre les Blues, let Jets n'en ont remporté aucune. Il ont peu de succès contre les équipes formées de joueurs style "Boîte à Lunch". Le jeu défensif les déroute.

Le problème numéro 4 est qu'une bonne portion des équipes de la conférence Prince de Galles jouent un style plus ou moins défensif, surtout durant les séries d'après-saison.

La Coupe Stanley ne volera pas vers Winnipeg cette année. Bien sûr, les Jets restent quand même une bonne équipe: ils divertissent leurs partisans, ils représentent bien la ville et la province et, surtout, ils ne perdent pas tout le temps. Ils faut les apprécier pour ce qu'ils sont: on sera moins déçu.

5 sur 5... Certains membres de l'organisation des Jets appellent le duo défensif.

Kyte-Babych... "Deaf and Dumb line". C'est plutôt méchant... Les Jets ont la deuxième plus basse moyenne d'âge de la ligue, après la garderie de **Scotty Bowman**... Les partisans des Jets encouragent leur équipe par une ovation debout au début des quelques derniers matchs...

Photo par Francis Potié

Thomas Steen: une pierre angulaire

La saison de hockey est bien longue. Thomas Steen en quelque chose.

Déjà à la fin de l'été, les préparatifs pour la coupe Canada étaient en cours dans sa Suède natale. Placé entre Kent Nilsson et Hankan Loob, Steen était le centre d'une des lignes les plus efficaces du tournoi.

De septembre à avril, Steen est à l'emploi des Jets de Winnipeg. Ce n'est pas tout, les Jets se lancent, le mois prochain, dans une course au championnat qui sera, comme d'habitude, chaudement disputée.

Ne serait-il pas sage de donner quelques matchs de répit au centre Suédois? "Oh! mais on a des jours de congé... je n'ai pas à me plaindre." D'ailleurs, si bonne que soit cette idée, il faut aussi comprendre que la deuxième place dans la division Smythe est bien loin d'être assurée aux Jets. Barry Long ne peut que faire jouer ses meilleurs éléments.

Steen est certainement de ceux-là. Natif de Tocksmark, Steen est un joueur au talent certain. En plus d'avoir compté 30 buts, il s'est aussi mérité une cinquantaine de passes: cette dernière statistique montre que le talent principal de Steen est celui d'alimenter ses ailiers d'un grand nombre de chances.

Au début de la saison, ces ailiers étaient Bengt Lundholm et Doug Smail. Smail connait de loin sa meilleure saison. Il peut remercier Steen et son centre présent, Laurie Boshman. Lundholm, par contre, depuis qu'il ne joue pas avec Steen, connait beaucoup de difficultés et passe son temps sur le banc. Lundholm se tourne ainsi les pouces parce qu'il comprend que Steen est le seul centre des Jets qui s'accomode à son style.

Steen joue ces jours-ci avec, comme flanqueurs, Perry Turnbull et Scott Arniel. Ces joueurs ont connu un début de saison fulgurant, mais se sont vite effacés. Depuis le changement de ligne, ils ont tout deux passé le cap des 20 buts.

Steen fait donc son travail. Il le fait même très bien. À 5 pieds 10 pouces, il n'est pas grand, mais sait se défendre. Certains membres des médias le surnomment "The Swedish Goon" pour son jeu remarquablement agressif pour un Européen. "J'essaie de jouer comme je le faisait en Suède... Mais ça dépend souvent de mon humeur."

Les joueurs pour qui il a un respect singulier sont des joueurs plutôt agressifs: le gardien Billy Smith, les défenseurs Rod Langway et Scott Stevens. Steen est certes un joueur dont la présence a un effet positif sur son équipe: il ajoute à cette liste ses co-équipiers Randy Carlyle et Brian Hayward.

Il travaille souvent dans l'ombre de joueurs tels Carlyle et Dale Hawerchuk, mais son attitude est très bonne. "Ils sont parmi les meilleurs joueurs de la ligue... ils ont travaillé très fort." Lorsqu'on ajoute que Thomas Steen semble aussi travailler très fort, il répond en toute humilité: "oui, mais..."

L'adaptation au hockey nord-américain ne semble pas avoir été trop difficile pour Steen. Il a dû apprendre à se débarrasser de la rondelle un peu plus vite et il s'est aclimaté aux petites patinoires et aux baggares.

La famille Steen a cunnu quelques misères à s'adapter à l'hiver winnipégois. Elle avait tellement l'habitude des sports d'hiver que de rester enfermé chez soi à la mi-janvier présentait un véritable problème.

Thomas Steen est un joueur talentueux qui est une des pierres angulaires de l'équipe championne qu'attendent les sympathisants des Jets. Si l'architecte John Ferguson trouve encore des matériaux de cette qualité, l'attente ne sera pas longue.

Entretemps, Thomas Steen doit finir sa très longue saison.

Guy LE MADEC



Thomas Steen répond en toute humilité. Photo par Francis Potié



HTHL

La victoire dans le sac?

Ça n'a pas été facile de jouer contre les Canadiens. Ils ont fait preuve de discipline, de patin fort.

Là où on croît que l'entraîneur, Tony Green, a commis une grave erreur, c'était en fiant au policier Tyndall dans les filets, plutôt qu'à Wayne Gagné où à Dwayne Waskul.

Cela s'appelle aussi manquer de tact. Car enfin, disons-le, c'est bien Waskul qui a maintenu l'équipe à travers la saison. Et en série contre La Broquerie, c'était Tyndall le gardien de buts.

Aussi, faire venir Edwards du nord pour remplacer l'étoile défenseur Norm Hébert, marquait un certain désespoir...

Côté partisan, la série a posé un sérieux problème de tripes vu les nombreuses alliances de coeur entre voisins...

C'était pour le moins impressionnant de voir presque Saint-Pierre rallié sous un même toit derrière Canadiens et s'acharner à faire des bruits de Cadillac, d'ambulance, de trompettes, de cloches à vaches!

Les pétards, on a vu qu'ils étaient lancés pour stimuler, applaudier, déranger... N'empêche que Nipper (Maurice Trudel), en vrai Billy Smith, mine de rien, a conservé son «cool 84» en arrêtant des lancés solides menant l'équipe au championnat du sud.

Restera à affronter Landmark. On croît cependant dans le camp des spectateurs, gérant, et Warriors que l'équipe à battre, c'était Saint-Pierre.

Paulette GOSSELIN

"Je pense que Landmark va gagner"

Le printemps a mis fin au hockey à Saint-Malo et Landmark. Quelque chose que les équipes de Sainte-Anne et de Saint-Pierre-Jolys n'ont pas pu faire. Ils devront se contenter de prêter aux équipes gagnantes leurs patinoires. Et peut-être leur encouragement.

"L'équipe de Saint-Pierre a très bien joué, explique **Henri Bérard**. Les matchs auraient aussi bien pu aller d'un côté ou l'autre (6 à 4 et 5 à 3 pour les Warriors)."

"Les Warriors ont décidé de jouer la cinquième partie à Grunthal plutôt qu'à **Saint-Pierre**. Saint-Malo calculait peut-être qu'il aurait de meilleurs chances à nous jouer à l'extérieur. Ils l'ont gagné. Ils avaient peut-être raison!"

"En finales, propose Henri Bérard, je pense que les **Warriors** vont gagner contre Landmark. L'équipe de Saint-Malo est plus rapide. Ils ont plus de bons joueurs. Ça ne devrait pas prendre plus de 6 parties."

Côté des **As de Sainte-Anne**, la série s'est terminée le dimanche 24. Le compte final: Landmark 4 parties, Sainte-Anne, 1.

"La seule défense que je peux offrir, lance **Gérard Laramée**, c'est que tous les matchs ont été proches jusqu'à la fin de la deuxième période. En troisième période, Landmark était beaucoup plus rapide."

"Les trois dernières parties, on les a perdues durant la troisième période. Les As avaient 5 ou 6 vétérans et les autres étaient très jeunes. La vitesse de **Landmark** l'a remporté sur l'expérience de nos vétérans."

"Et puis, ça faisait tellement longtemps que Landmark n'avait jamais rien gagné. Il la voulait plus que nous."

"Dans les finales, prédit Gérard Laramée, je pense que Landmark va gagner. C'est très difficile à les intimider. Même quand tu les frappes durement, ils se relèvent et continuent."

"Si Saint-Malo veut gagner, il va falloir que le team fasse attention à ne pas prendre trop de pénalités. Et il faut que Saint-Malo prenne l'avance très tôt."

Lucien CHAPUT

La Parole

"L'herbe sèche, la fleur se fane, mais la parole de notre Dieu subsistera toujours!" (Esaie 40:8)

TÉMOIGNAGE

Mon nom est Mario Buscio. J'ai 23 ans. Je suis né dans une famille catholique. Je suis le deuxième d'une famille de trois enfants.

Dès mon enfance, ma mère nous amenait à l'église pour notre éducation religieuse... Il fallait aller à l'église le dimanche matin. Dès l'âge de dix ans, je n'avais plus le goût d'assister au rituel de l'église — c'était monotone. Lorsque nous sommes déménagés au nord de Montréal, tout près de Ste-Thérèse, l'église nous était moins accessible, alors nous cessions graduellement d'y aller.

Dans mon adolescence je fus exposé un peu à l'occultisme. Ma mère pratiquait les présages de cartes. Elle disait la bonne aventure d'une façon très exacte — lorsqu'elle prédisait un événement, celui-ci se produisait. Mon père, de son côté, avait étudié les sciences ésotériques et le développement de la personnalité. Le tout était vraiment fascinant. Mon père me disait un peu de quelle manière j'entrerais au ciel, que je n'avais qu'à vivre ma vie et à remplir ma coupe avant d'y aller.

Parfois, par curiosité, je demandais à ma mère de me tirer aux cartes. Lorsqu'elle le faisait elle ne voyait rien de clair — cela ne fonctionnait pas. (JE NE LE SAVAIS PAS À CE MOMENT-LÀ, MAIS DIEU AVAIT LA MAIN SUR MOI!)

À la maison nous avions toutes sortes de livres au sujet des médiums, des esprits, aux initiés à des sectes, et aussi la Cosmogonie d'Urantia, pour n'en énumérer que quelques-uns.

Au secondaire j'ai suivi un cours de religion avec un professeur qui faisait de l'hypnotisme et de la télékénésie, parmi autres choses. Il avait déjà essayé de m'hypnotiser mais n'en fut pas capable. (DIEU AVAIT TOUJOURS SA MAIN SUR MOI!)

Rendu au Collège, j'ai étudié dans le domaine des beaux arts. Ce fut une période de remise en question de tout ce qui m'entourait, y compris mes valeurs, etc... Sur le même étage où je suivais mes cours il y avait un groupe de chrétiens qui parlait d'un Dieu, d'un Dieu que je pourrais connaître. J'étais de plus en plus attiré vers eux. Je me posais beaucoup de questions.

À ce moment-là dans ma vie je ne m'aimais pas. Je cherchais une raison pour vivre. Malgré tout, je voulais être renommé dans le milieu des arts, ayant été élevé dans une famille d'artistes. Alors j'étais prêt à écraser n'importe qui pour arriver à mes fins... et je l'ai fait... Ceci se déroula en 1980.

Dans la période de septembre jusqu'à novembre 1981, j'ai dû me confronter face au Seigneur. Il y eut même un moment où je pensais au suicide. Mais une voix me disait... *NON! ne fais pas ce geste!*

Je suis retourné au Collège à la session d'hiver, pour poursuivre mes études. Il y avait un chrétien en particulier qui me parlait beaucoup. J'étais confronté alors entre ce que le Seigneur disait et ce que mon père m'avait enseigné sur mon cheminement au ciel. Dieu a finalement eu raison. Jean-Guy, le chrétien que me parlait du Seigneur, me disait que tout ce que j'avais fait, Dieu me le pardonnerait, si j'accepterais que Jésus-Christ était mort à ma place sur la croix pour mes péchés. C'était trop grand pour moi... Pourtant, le 3 novembre 1981, j'acceptai Jésus-Christ comme mon Seigneur et sauveur. Dès ce moment, mes yeux s'ouvrirent. Je m'aperçus que ma vie n'était pas conforme à ce que le Seigneur voulait. J'ai renoncé à toute mon ancienne vie, pour regarder dès lors à cette nouvelle vie que le Seigneur m'avait donnée.

«Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Les choses anciennes sont passées; voici, toutes choses sont devenues nouvelles.» (2 Corinthiens 5:17)

Mario Buscio

Pour toute correspondance, écrivez à:
La Parole, 194, rue Bertrand Winnipeg, Man. R2H 0N6



Au temps de la Prairie

Le lard salé

Marcien Ferland s'entretient avec Auguste Vermette

On prend le gras dans le dos et dans les flancs et on coupe ça en briques de 5 pouces de long, puis 2 ou 3 pouces d'épais et 3 ou 4 de large. Juste le gras, pas la viande. On les mettait en rangs dans un baril, un saloir, puis on mettait du sel dessus: tout blanc de sel! Puis on mettait un autre rang, puis un autre blanc de sel, un autre rang encore...

Après ça, on faisait la saumure: on mettait du sel dans des gros chaudrons, puis on faisait bouillir pour le faire dissoudre. Puis tu mettais une patate crue dedans. Quand la patate descendait au fond, on mettait d'autre sel. Quand la patate flottait, la saumure était bonne pour ton lard; elle était assez forte, là.

Alors, il fallait pas que tu jettes ta saumure dans le lard quand elle était chaude. Tu aurais tout fait tourner ton lard. Là, on la vidait par-dessus le lard dans le baril. Fallait que l'eau vienne en dessus du lard. Ça se gardait indéfiniment, ça.

On n'en mangeait pas l'hiver; on le laissait là, tout l'hiver, dans la maison. On mangeait la viande maigre, l'hiver.

En été, on taillait ça, tu sais ben, on faisait des grillades. Tu faisais griller ça dans ta poêle. Mais il fallait que tu le fasses bouillir avant pour le dessaler. La graisse restait dans la poêle puis on mangeait la grillade. Il restait pas grand graisse dedans. On trempait notre bannock dans la graisse.

Les vieux là, quand ils coupaient leur lard en briques, là, ils coupaient la queue du cochon en moitié. Le morceau au-dessous de la croupe, au ras la queue, là, ce morceau là. Ils le plantaient dans le milieu du baril. Les autres morceaux étaient arrangés en rang, tout alentour, un par-dessus l'autre. Puis, en été, quand la queue du cochon commençait à apparaître, là, c'était le temps qu'ils en engraissent un autre. Ils en avaient pour 30 jours, à peu près.

Les familles métisses faisaient toutes ça.

COMPTE RENDU

Le Manitoba des femmes répond

Une collaboration de Rossel Vien

J'ai parcouru presque d'un trait le volume de Janick Belleau qui présente des femmes du Manitoba sous forme de questions et réponses. C'est un peu comme une provision de biscuits fins quand vous arrivez du bois; une fois la main dans le sac, vous ne pouvez plus vous arrêtez!

J'avais envie de commenter d'abord par un boutade: attention! nous sommes entourés de grizzlés et d'autres fauves... En effet, une des questions posées par écrit aux femmes est énoncée ainsi: "Si vous aviez dû être un animal, lequel auriez-vous voulu être?»

Les réponses sont parmi les plus cocasses Une telle a rêvé d'être lion (on trouve au moins trois lionnes dans le volume); une autre, une tortue; une autre, un singe, un ours polaire, ou un tigre.

En revanche, le chat se mérite quelques mentions, ainsi que diverses espèces d'oiseaux. Il n'y a aucune pour le chien, qu'on dit «le meilleur ami de...» l'homme, il est vrai. Autre surprise, la créature la plus favorisée ici en cas d'incarnation animale est, de loin, le cheval. Suivi par le chevreuil!

Mais, plaisanterie à part, de ce livre-questionnaire se dégage une surabondance de tendresse et de générosité humaines.

Impossible de le caser dans un genre quelconque. Il est certainement sans précédent chez nous.

Serions-nous au niveau des courriers du coeur, ou des entevues de vedette? Non pas. On ne pourrait dire non plus que les initiatrices de l'enquête ont été influencées par la mode des «tests de personnalité».

C'est à partir d'une étude de l'oeuvre de Gabrielle Roy que Janique Belleau a établi le questionnaire. Elle s'en explique dans l'avant-propos.

L'eventail des questions va du plus banal (le plus beau jour de votre vie) au plus général (la culture, les relations avec les autres, la guerre, la mort...). Il y a des questions qui reçoivent des réponses très semblables à travers toutes ces pages; par exemple: quelle est l'invention ou la découverte qui a le plus contribué au progrès de l'humanité? Sur certains points c'est à peu près l'unanimité; ainsi: la plus grande injure qu'on puisse faire à une femme... D'autres réponses reviennent avec une fréquence surprenante; à cette question, par exemple: quels mots jugez-vous les plus essentiels à tout vocabulaire? D'autres questions encore, heureusement, appellent des réponses très variées: quelle est l'idée la plus folle qui vous ait traversé la tête? Quel a été votre plus merveilleux «bonheur d'occasion»?

Somme toute, la femme manitobaine apparaît dans ce sondage très idéaliste dans s vision du monde et de la vie. En même temps, très conservatrice dans ses valeurs pratiques. Elle est consciente des problèmes économiques. L'affection et la sécurité sont toutes deux primordiale.

Elle entretient une relation personnelle avec la divinité. La mort est vue généralement comme une transition.

La mère est «la femme forte», parée de toutes les vertus dont la liste est bien connue. Quant au père, c'est moins défini.

Les femmes qui ont rempli le questionnaire (plus de cent vingt-cinq) étaient libres de répondre ou non aux questions qu'elles voulaient, bien entendu.

Ce livre s'attirera des reproches. Pas de classement, par exemple, ou de traitement par thèmes; à ce sujet, on se demande si une systématisation effectuée par des sociologues ou des psychologues pourrait avoir le même effet que la matière brute ici présentée. Il y aura bien des mises en boîte en temps et lieux, d'ailleurs.

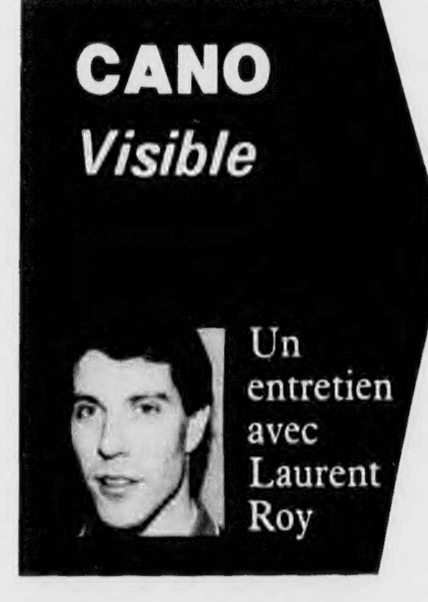
Chose certaine, la curiosité est continuellement piquée, et elle le reste, car ces personnes vous entrouvent seulement l'antichambre de leurs sentiments et de leur pensée. Et ces entrevues, forcément sommaires, recèlent souvent plus qu'elles ne révèlent.

Le volume de 328 pages est illustré de photos.

Janick Belleau, Le Manitoba des femmes répond, Saint-Boniface, Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, 1985.

La prise de son

CANO *Visible*



Un entretien avec Laurent Roy

C'est toujours sensible: critiquer un groupe qui a connu le succès tel celui de Cano à la fin des 70...

Quelque chose qui manque. «Il faut dire que ce disque n'a pas la chaleur des albums précédents: **Tous dans le même bateau, Au nord de notre vie...** Le violon de Wasyl Kohut et la voix de Rachel Paiement manquent beaucoup.»

«Disons que la voix de Marcel Aymar est difficile à digérer pour plusieurs chansons. Bob Dylan n'a pas une belle voix, mais les thèmes attiraient les gens. Dans ce cas, il me semble que Marcel Aymar fait l'effet d'un cynique. C'est de trop.»

Un nouveau départ. «Il y a un effort pour faire plus de rock. On s'éloigne un peu du folk rock des années passées. Et il y a plus de synthétiseurs.»

«Le grand effort semble être mis sur la chanson **L'homme invisible**, inspirée d'un poème de Patrice Desbiens. Le texte est dans une langue plutôt symbolique et la musique s'éloigne de ce à quoi on est habitué. Je pense que plusieurs vont se demander ce qui se passent, ce qu'ils essaient de dire avec cette chanson.»

Le Nouvel-Ontario... «Il faut reconnaître, toutefois, le talent créateur qui sort de l'Ontario francophone, et plus particulièrement de Sudbury. C'est évident qu'il y a des choses qui se passent là-bas du côté des arts. Si on parle de cet album dans ce contexte, il est peut-être plus facile de comprendre et d'apprécir certaines chansons.»

Le son de Cano. «Il reste que ce microsillon garde une bonne partie du son, des arrangements du Cano d'autrefois. Si on ajoutait du violon et de la guitare acoustique, ce serait beaucoup plus près de la musique d'avant. Les mordus de Cano trouveront quand même des chansons pour eux dans **Visible**»

Les artistes parlent la langue des conservateurs!

Les pacifistes, souvent au centre d'activités comme la Marche pour la paix et le Winnipeg Folk Festival, sont depuis le début mars dans les tranchées. Couper les subventions aux groupes artistiques, c'est déclarer la guerre!

"Les artistes sont des éponges, des parasites. Laissez-les vendre des tablettes de chocolat comme les Boy Scouts ou les Big Brothers. Ou encore, laissez-les présenter une grande exposition de leurs travaux avec un prix d'admission de 25$ pour se trouver des fonds. Je vous parie qu'ils ne vendront même pas cinq billets!"

Une lettre au rédacteur en chef d'un journal comme un autre, n'est-ce pas? Celle-ci, signée Alan Skelly, a été envoyée au **Globe and Mail**. Demain, ce sera une autre.

Chose certaine, les manifestations récentes des groupes artistiques au Canada en réaction aux coupures budgétaires proposées par monsieur Culture, Marcel Masse, provoquent de vifs débats.

Après tout, un regroupement comme Masse Appeal au début du mois, qui a réuni 800 artistes manitobains au Manitoba Theatre Centre (le Cercle Molière et les Danseurs de la Rivière Rouge étaient parmi les groupes artistiques représentés), s'est répété à travers le pays: Moncton, Toronto, Edmonton...

Avec le rideau qui vient de tomber sur le premier acte, les gens dans les arts semblent encouragés. "La consultation vient de commencer" estime le président de la Conférence canadienne des Arts, Max Tapper, à la suite de Masse Appeal.

Du côté du gouvernement canadien, on a même osé suggérer la possibilité que monsieur Marcel devienne **l'ami** des groupes artistiques!

Pourtant, les lettres aux journaux concernant la place des arts dans la société canadienne continuent à épicer le texte.

Si les organismes artistiques peuvent se flatter d'une première victoire (il faut le dire vite: sur les six agences fédérales qui s'occupent des arts ont tout de même eu leur budget réduit de 3 pour cent en novembre, quand on revendiquait une augmentation), c'est grâce à l'approche choisie: ils parlent de la piastre, la langue maternelle des conservateurs, paraît-il.

Soit dit en passant: un petit nombre d'artistes désespérés ont tenté de questionner les capacités linguistiques de Marcel le Québécois. Même s'il parle aussi bien l'anglais que monsieur Brian parle le français!

Évidemment, les mémoires et les discours des artistes soulignent l'importance d'une identité différente de celle d'Hollywood.

Mais ce qui frappe encore plus fort, c'est l'apport des arts au tourisme et au marché du travail. En plus de compter 414 000 employé(e)s, cette industrie contribue 7,7 milliards de $ à l'économie canadienne!

Traiter le gouvernement conservateur de red-neck précambrien, qui vit seulement de sa Miller et de son poulet Kentucky Fried, aurait non seulement manqué de goût, mais aurait pu verser dans l'erreur tragique!

Avec ce premier acte solide, les groupes artistiques se sont dotés d'une stratégie qui risque de leur donner la place qui leur revient.

Roland STRINGER



Le Cercle Molière était présent à Masse Appeal.

De Eugène Ionesco à Chuck Berry

Deux ans après le premier contact Franco-Ouest, qui avait regroupé des artistes et des producteurs de l'Ouest canadien, la création d'un réseau de spectacles a été entreprise. Finalement!

Un réseau de spectacles dans l'Ouest canadien pour les artistes francophones a une raison d'être évidente: c'est impossible de concevoir un spectacle des Intrépides, par exemple, qui seraient donné une fois seulement en Alberta. Les dépenses s'élèveraient facilement au triple des revenus! D'où la nécessité d'un réseau pour réduire les dépenses et augmenter les revenus!

Sur les 80 artistes manitobains invités à un premier diner-rencontre mardi dernier pour lancer le projet, une trentaine au plus ont pu se rendre. **Lorraine Fredette**, coordinatrice du projet, n'est quand même pas déçue: «Ceux qui étaient là étaient très intéressés.»

Ce sera maintenant aux organisateurs de spectacles à se réunir, soit le 13 avril durant un stage de formation offert par Manitoba Culture, pour parler d'un réseau. Tous les aspects de la production d'un spectacle seront abordés par les personnes ressources, **Cécile Allard** de la Saskatchewan et **Bernice Parent** du Manitoba.

Pour ce qui est des artistes, la prochaine étape dans l'établissement d'un réseau consistera à préparer des trousses individuelles de publicité qui pourront servir aux comité culturels.

* * * * *

Les gens de théâtre pourraient s'intéresser tout spécialement à la prochaine production du Prairie Theatre Exchange. Plus précisément de son école de théâtre qui explorera le thème de la communication dans une série de scènes de pièces.



Gérard Paquin. Avec un réseau une tournée de spectacles dans l'Ouest ne sera pas toujours à recommencer.

Bien entendu, quand on parle de manque de communication, le théâtre d'**Eugène Ionesco** revient vite à la surface. Mais la douzaine d'élèves qui se produiront sur les planches du PTE cette semaine n'ont pas seulement choisi des textes de l'auteur de **Rhinocéros**.

«Are you talking to me?» reprendra aussi des scènes et courtes pièces de **N.F. Simpson**, **David Campton** et **James Saunders**. «Il y aura des surprises» ajoute le metteur en scèen, **Doug Bagot**, qui a réussi à trouver un moyen d'agencer les textes de façon à ce qu'il y ait une progression durant cette soirée d'une durée d'environ deux heures.

Il va de soit que l'école de Théâtre du PTE est un moyen d'assurer une relève. «Dans le passé, nos étudiants ont fini par participer à une tournée d'écoles ou à nos grandes productions.»

Are you talking to me?, une production du Prairie Theatre Exchange School, sera présenté du 4 au 6 avril.

* * * * * *

Une canne de sardineds vivantes! Voila a quoi ressemblait le Rendez-Vous la fin de semaine dernière durant les deux spectacles de **Queen Ida** et **The Bon Temps Zydeco Band.**

Un spectacle bien différent de celui de **Buckwheat Dural**, cet hiver: moins de volume, moins de boucane, plus de monde.

Plus de secret maintenant dans le fait que les Winnipégois aiment se remuer a cette musique noire des bayous! Queen Ida était la première a leur donner cette "fièvre". Et le retour annuel de cette guerisseuse a été grandement apprecie.

Entre autres une interprétation d'une vieille tune de **Creedence Clearwater Revival** a clairement démontré les possibilités de la musique zydeco.

* * * * * *

Eddy Clearwater? «C'est un musicien de blues du côté ouest de Chicago qui joue la guitare de la main gauche et est reconnu pour son répertoire unique. Il fait certaines chansons mieux que leurs compositeurs!»

Neal Kimelman, porte-parole pour la série blues au Brittany Inn, parle avec enthousiasme de ce Eddy Clearwater si peu connu à Winnipeg.

Pour sa part, Eddy Clearwater, de sa chambre d'hôtel à Calgary, n'a pas manqué de conviction en parlant de la musique qu'il joue depuis une trentaine d'années.

«A Winnipeg? Ce sera spontané, comme je le fais normalement. J'aime jouer ce que je ressens. Souhaite-moi bonne chance et j'espère que je ne decevrai pas les gens.»

Quand Eddy Clearwater avait joué avec **B.B. King**, la réaction du roi a aussi fait preuve de spontanéité. «Comment arrives-tu à jouer de la main gauche?»

Baptisé The Chief, Eddy Clearwater a souvent joué avec **Muddy Waters**. (De beaux petits jeux de mots n'est-ce pas?) Pourtant, il est surtout connu pour son interprétation de la musique de **Chuck Berry**: «C'est une de mes grandes inspirations!»

A part ses propres compositions et plusieurs chansons de Chuck Berry «avec sa propre touche», The Chief joue la musique de **Jerry Lee Lewis, Little Richard, Elvis** et, oui, des **Beatles**.

On pourra reconnaitre sans problème les compositions des Beatles. Ce qui est différent, c'est simplement que c'est un homme noir qui chante la chanson d'un homme blanc.

Après avoir entrepris cinq tournées de l'Europe, le Chef avance le point suivant: «Les Européens sont beaucoup plus observateurs. Ils aiment s'asseoir et étudier ce que tu fais. J'apprécie beaucoup ça!»

Les Canadiens? «L'auditoire blues est très bon au Canada. Je pense que c'est à cause du fait qu'il est moins habitué à la musique blues.»

En tout cas, si le Brittany Inn poursuit ses plans, cela risque de changer à Winnipeg: une série estivale de blues avec une demi-douzaine de groupes est prévue. Et n'oublions pas Blues Riddell!

Eddy Clearwater Blues Band, au Brittany Inn, du 1er au 6 avril.

Roland STRINGER

A l'affiche

Le representation de **La Sougine**, avec Viola Léger, se poursuit dans la salle Pauline-Boutal jusqu'au 31 mars.

Vendredi 29

Le Festival de musique jeunesse 8, une production du 100 Nons, sera donnée dans la salle Antoine Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain, vendredi et samedi soir.

Dimanche 31

- L'exposition **Conscious Objections** pourra être vue à la Galerie 1.1.1 de l'école d'art à l'Université du Manitoba.

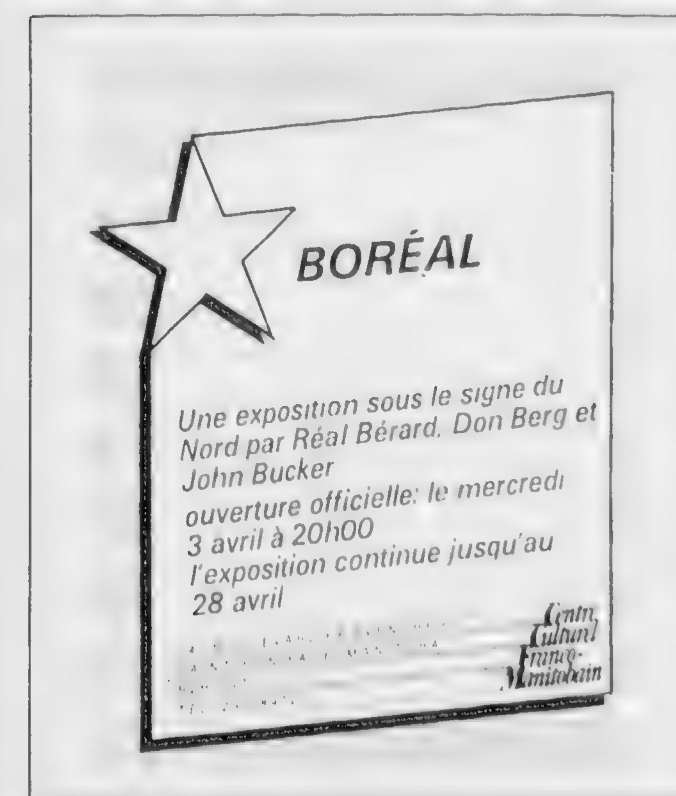
Mercredi 3

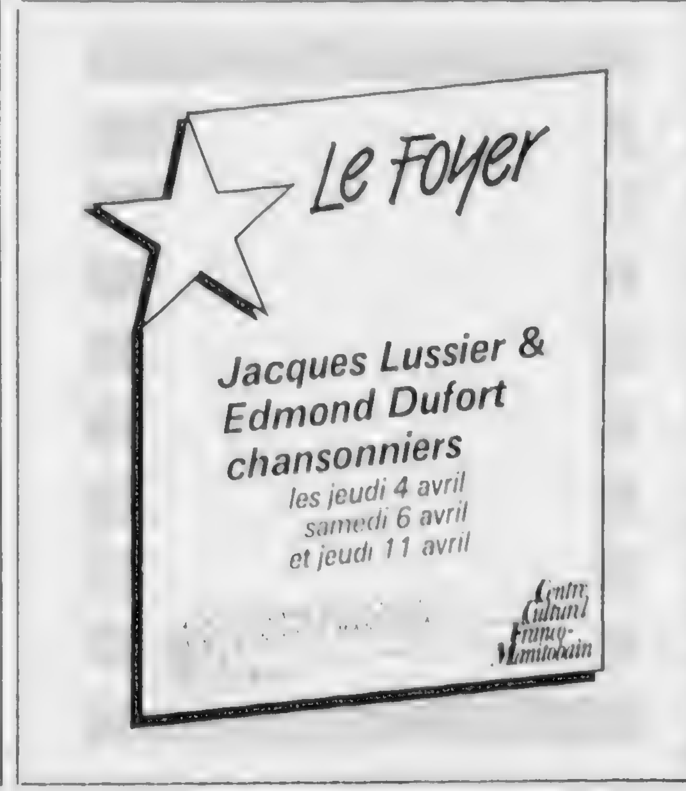
- **Boréal**, une exposition de Réal Bérard, Don Berg et John Buckner, débutera au Centre culturel franco-manitobain.

- Dans le cadre du programme **Art for Lunche**, une conférence sera donnee sur des travaux inuit par Bernadette Driscoll, a midi.

Jeudi 4

- Les films **Mother Teresa** et **Hug Me** seront projetés à la bibliothèque publique Coronation à 14h00 et 19h00. (233-7766)







La prise de vue

The Purple Rose of Cairo: *comparer la vie à un film?*

Woody, Woody, Woody... Méchant, méchant, méchant! Encore une autre tentative de confondre fiction et réalité. Franchement, laisser les personnages quitter l'écran!

On craint une guerre nucléaire, mais imaginez..

Sally Field tournerait le dos au Ku Klux Klan de **Places in the Heart** pour tomber dans les bras d'un vendeur d'assurance de Charleswood qui va rarement au cinéma?

F. Murray Abraham souhaiterait, une fois pour toutes, au revoir à **Amadeus** pour se retrouver en train de bouffer le popcorn d'une femme de Transcona?

Jimmy Stewart descendrait de **Vertigo** pour jaser avec un mordu de Hitchcock. C'est assez pour donner la cinéphobie à Kim Novak!

Non, Woddy, cesse de jouer ces mauvais tours. Après tout, si les personnages peuvent quitter l'écran, cela veut dire que les spectateurs peuvent percer le monde du cinéma

Ce ne serait pas gentil de voir des gens de Saint-Boniface dans **Sleeper**, ou de Saint-Léon dans **Annie Hall**, ou de Saint-Jean dans **Everything you ever wanted to know**..

Si on accepte tes petits tours, Woody, c'est parce qu'on apprécie (de temps en temps!) ton côté peu orthodoxe. Qui d'autre oserait comparer la vie à un film et Dieu aux auteurs du scénario?

C'est aussi à cause des personnes qui t'entourent: Mia Farrow (**Zelig**), Jeff Daniels (**Terms of Endearment**) et Danny Aiello (**Old Enough**)



The Purple Rose of Cairo, de Woody Allen. **La réalité rencontre la fiction.**

Un film à voir (si on ne craint pas la fiction!)

Au cinéma Garrick (pour tous avec réserve)

En aparté. Prions pour le jour où au moins un de ces cinq finalistes dans le domaine du cinéma étranger aux Academy Awards pourra être vu à Winnipeg: **Beyond the Walls** (Israël), **Camila** (Argentine), **Dangerous Moves** (Suisse), **Double Feature** (Espagne) et **War-Time Romance** (Union soviétique).

Durant une entrevue, récemment, le maître de cérémonies de cette 57e soirée de glorification de Hollywood, Jack Lemmon, a tenu à faire la distinction entre le cinéma européen et celui des USA:

"D'abord, il y a une attitude différente envers la vie. Disons qu'ils y a des valeurs différentes... En opposition au businessman américain qui ne pense qu'à son travail et ne s'arrête jamais pour sentir les roses... Aussi, comme artistes et artisans, les Européens sont superbes."

Ajoutons que Milos Forman (**Amadeus**) jugé le meilleur cinéaste aux Academy Awards, présidera le 39e Festival de Cannes qui se tiendra entre le 8 et le 20 mai.

Paris, Texas, de Wim Wenders, récipiendaire de la palme d'or du Festival de Cannes l'an dernier, sera projeté à partir du 12 avril au Cinéma 3. Malgré les problèmes sonores dans cette salle, si on se fie aux critiques, ce film vaut bien des sacrifices

La guerre des tuques (**The dog who stopped the war**), de André Mélançois, est un des rares films québécois qui est présenté dans une salle pour plus qu'un soir. Présentement, au cinéma Kings et au Centre des congrès. (En français, sous-titré en anglais.)

Witness, avec Harrison Ford, surprend. Pas du tout du style **Raiders of the...**, ce film s'avère un analyse intéressant de la rencontre de deux cultures américaines.

Roland STRINGER



«À Marrakech, je suis resté avec une famille de dix. Le père, âgé de 75 ans, venait de s'acheter une femme de 17 ans. Il venait aussi d'acheter un petit gars de la montagne qui pourrait pousser la chaise roulante d'un autre de ses fils.»

Comme plusieurs autres, **Jacques Lussier** a roulé sa bosse en sol étranger. Encore plus, il a traversé l'Atlantique sur un voilier de 32 pieds. "C'était 26 jours en plein été!"

Dans le numéro de la semaine prochaine, **Roland Stringer** s'entretiendra avec Jacques Lussier et des gens comme lui qui ont été piqués par le sens de l'aventure.

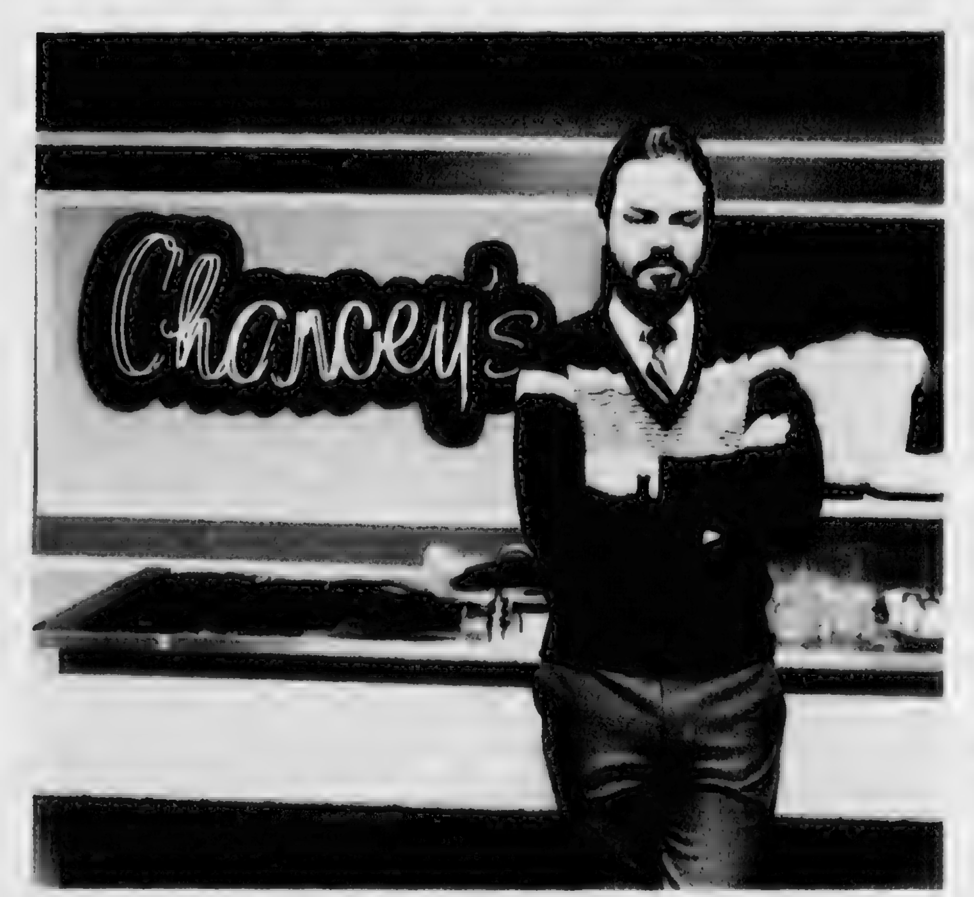
Ne manquez pas le bateau!

PROFIL D'UN ENTREPRENEUR: Gilles Roch, co-propriétaire et gérant de Dawson Trail Motor Inn



Les multiples facettes d'un homme d'affaires

Le Dawson Trail Motor Inn offre 5 chambres à sa clientèle, dont une convertie en salle de réunion. Cette salle de rencontre a été conçue pour recevoir confortablement jusqu'à 35 personnes.



Les vendredi soirs et les samedi après-midi, on retrouve Gilles Roch derrière le bar de Chancey's Bar & Dancing. «Je suis toujours là. Je suis accessible. Je ne suis pas un propriétaire absentéiste!»

INVESTIR DANS LA COMMUNAUTÉ

Gilles Roch, le copropriétaire et gérant du tout nouveau **Dawson Trail Motor Inn** a au moins **4** excellentes raisons pour sourire: **CHANCEY'S** (Bar and Dancing) **OCCASIONS** (Dining and Drinks), **D.H. VIDEO** (location de vidéos) et les 5 chambres du **MOTOR INN.**

La mise sur pied de ce complexe a nécessité un investissement de 600 000$. Avec pas une seule piastre en provenance des gouvernements, s'il vous plaît! C'est un investissement très bien placé. Qu'on y songe un instant: 14 ans d'expérience dans le commerce.

Si le complexe du Dawson Trail Motor Inn n'a pas obtenu 5 étoiles de Voyage Manitoba, c'est «parce qu'il aurait fallu une piscine», explique Gilles Roch, qui affiche **4 étoiles brillantes.**

Pour le village de Lorette, l'initiative de la famille Roch est un gage supplémentaire de développement. Exemple: Gilles Roch emploie deux douzaines de personnes à temps plein ou à temps partiel.

Mais il n'investit pas uniquement dans la communauté au niveau de l'emploi. Cette entreprise dynamique parraine aussi (entre autres) les **Comets** au hockey et les **Braves** au baseball.

LA VILLE EN PLEINE CAMPAGNE!

«Avant la construction du nouvel hôtel, les jeunes allaient tous en ville, lance Gilles Roch, ils voulaient une place pour danser. Une véritable sortie!»

«Il s'agissait de répondre à ce besoin. **Chancey's Bar & Dancing** c'est un discothèque moderne. Les jeunes peuvent danser à de la bonne musique Rock de 21h à 1h, du lundi au jeudi soir et de 19h à 1h les vendredis et samedis.»

«C'est un succès! Un soir ajoute Gilles Roch, un client m'a dit: 'Secoue-moi! Dis-moi que je ne suis pas dans un bar de campagne!'»

«**Chancey's**, c'est un bar avec un ambiance de ville. Avec tous les avantages d'être situé en campagne!»

C'est dans le même esprit qu'a été créé le restaurant de 46 places **OCCASIONS**. Le concept développé permet une véritable sortie familiale. Avec un menu qui répond aux goûts du grand public: pizza, poulet-maison, sans oublier les diners d'OCCASIONS, **à découvrir sur place!**

Si les films vous intéressent, pensez **D.H. VIDEO** à Lorette! Gilles Roch n'hésite pas à acheter ses films pour répondre aux besoins des quelque 450 membres du **CLUB** vidéo. Des machines à la fine pointe de la technique peuvent être louées.

D'ailleurs, Gilles Roch ne voudrait pas qu'il en soit autrement. Il veut que le dynamisme reste l'image de marque du **nouveau** Dawson Trail Motor Inn.

C'est pourquoi, dès cet été, il y aura de nouvelles initiatives pour encore mieux satisfaire la clientèle.

Soyez-en sûrs: le **nouveau** Dawson Trail restera toujours **nouveau.**



Tous les 15 jours, une nouvelle sélection de vidéos arrive à D.H. VIDEO.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

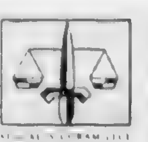
LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST. MARY
WINNIPEG, MANITOBA
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIERE
R.R. LAFRENIERE
R. H. McCULLOCH
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R
L V TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359



Hogue, Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B.
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2428

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1063, Autumnwood
AUTOPAC - TEL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers Ltée
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest F.C.A.
Lucien Guénette B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205 - 185, Boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
233-8520

Brackman & Co.
Comptables generaux agréés
- Comptabilité
- Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: un logement de 3 chambres à coucher, complètement rénové avec une grande cuisine. Deux suites attenantes avec bon revenu. Près du Collège, de l'hôpital, avec tous les services d'autobus à la porte. Doit être vu pour être apprécié Composez le 233 7774 après 18h. Pas d'agent svp
828-

CHERCHE personnes pour recueillir des fonds (canvassing) pour la Société canadienne du cancer, environ 2 heures pour 2 soirées au mois d'avril. Svp téléphonez Norma Trudel au 233-7932
829-

RECHERCHE GARDIENNE temps partiel, chez moi à Saint-Vital (River Park South), pour deux fillettes, 4 ans et 5 mois. Composez 256-9387
830-

VEUT ACHETER des meubles très agés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233 6622
831-

À VENDRE: Norwood Flats, maison d'environ 1100 pieds carrés, 3 chambres à coucher, en bonne condition. Vente privée. 233-5474
832-

ESPACE pour bureaux à louer, tout le 2e étage 1600 pieds carrés, entrée privée, angle Horace et Taché, libre le 1er avril 1985, appelez le 233-7726 ou 222-0277
806-

À VENDRE: Vieux Saint-Norbert, 2 nouveaux bungalows, 1 300 pieds carrés, 3 chambres à coucher, salon-salle à manger, 2 bains, aspirateur central, tout près des écoles, de l'église, 5 minutes du centre d'achat. Vente privée. Tél.: 269-1178
791-

À LOUER: À St-Boniface, pour le 1er avril, logement d'une chambre à coucher, près de l'autobus, 250$ par mois, composez le 235-0453 après 17h
821-

MISE AU POINT de tondeuse à gazon, «Roto Tillers», petits tracteurs et scies à chaîne. Composez le 235-0453
822-

AIMERAIS partager mon appartement avec une femme de préférence (ou homme) Endroit: Fort Rouge (avenue Warsaw). Contactez Marc au 475-2389. Libre le 1er avril
826-

MAMAN désire garder un enfant chez elle la journée. Appelez 237-1841
833-

CANADIEN FRANÇAIS, 36 ans célibataire de 6 pieds, 190 livres, yeux brun, cheveux brun, honnête, sincère, loyal, affectueux, aime le théâtre, le cinéma, la littérature, la poésie, la musique, les arts, désire correspondre dans un but sérieux avec une canadienne-française ou une métisse du Manitoba Envoyez votre correspondance à Donat LeBreton, C.P. boite 52, Station Q, Toronto (Ontario)
834-

À LOUER pour une dame retraitée, suite de 3 pièces privées, poêle et réfrigérateur. Près du Safeway et l'autobus. Très propre, nouvellement peinturé. Possession le 1er mai 1985, s'adressez au 237-3636
835-

À SAINT-JEAN-BAPTISTE, maison solide à vendre dans le centre du village à très bon marché Appelez à Saint-Boniface 237 6092
836-

À VENDRE: copieuse Canon 50. Bonne condition 200$. Téléphonez 433-7276 à Saint-Pierre
837-

À VENDRE: Southdale 97,900$ bungalow; 3 chambres à coucher, grande cuisine, salon, salle à manger, 3 chambres de bains, sous-sol fini avec bar Grande cour et patio, garage attenant. 256-7643
815-

À VENDRE: Remises avec électricité, et table de pique nique. Elles se situent sur un lot loué à trois milles de St-Malo. Pour plus d'information composez le 233 56[illegible]
824-

A VENDRE à Sainte Agathe, petit bungalow, [illegible]
838-

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone 255-3990
R2M 3A1

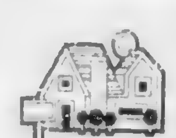
DR. E.M. FINKLEMAN ET DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustees

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

Fabrication Réparation
Dominion Window & Door Ltd.
Pour tous vos besoins de portes et de fenêtres
Estimé gratuit
A. Robin, gérant Claude Fiola, adjoint
1918, rue Main 334-0292

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340



Agents d'immeubles

Lots: Près de la ville.
De rivière
Boisé — chênes, ormes
Gaz naturelle,
Egouts avec connextion,
Eau chlorée avec connextion,
Rue pavee,
Lumières ornementales,
Téléphone — électricité
Certificat d'arpenteur.
Agent d'immeuble
Paul Gagnon 1-883-2434

"OPEN HOUSE"
Dimanche le 31 mars, entre 13h30 et 16h00 sur le chemin Landry en allant vers Lorette.
Maison de 4 ans sur lot de 2 acres, offrant tout les commoditées, inclus foyer, patio et bien sûr 1800 pieds carrés. Vos agents:
Roger Robidoux 257-0905
Lucien Croteau 1-433-7192
Robidoux Realty
237-4255

Petite maison de 2 chambres à coucher, près de l'hôpital Saint-Boniface en très bon état. Angèle Lacroix 257-2528.

Une semi détachée (side-by-side) de 3 chambres à coucher. Grande cuisine avec beaucoup d'armoires, air climatisé, bien propre au Parc Windsor. Annette Roy ou Angèle Lacroix 257-2528.

DELBRO Real Estate Ltée

CAMPS FRANÇAIS

La division scolaire no. 1 de Winnipeg est à la recherche de candidats pour accomplir les tâches suivantes: MONITEUR/MONITRICE et assistant(e)s, SPÉCIALISTE EN EXPRESSION ET EN CANOTAGE à l'intérieur de programmes d'immersion française de plein air

QUALIFICATIONS

- avoir une expérience préalable ou un intérêt marqué pour l'animation de groupes de jeunes de 12 à 13 ans et de 15 à 17 ans
- posséder une très bonne maîtrise de la langue française
- être à l'aise dans un contexte de vie de camp et de plein air
- posséder des compétences dans un moins deux des activités suivantes: sport nautique, science naturelle, arts, jeux sportifs et de groupe
- moniteur/monitrice: être âgé de 18 ans et plus
- assistant/assistante: être âgé de 15 à 18 ans
- spécialiste: être âgé de 21 ans et plus

DURÉE DE L'EMPLOI (2 PROGRAMMES DISTINCTS)

Mani-Presse: l'Université du Manitoba 12-17 mai 1985

Camp-français: Lac des Bois, Camp B'Nai B'Rith 18-31 mai 1985

RÉMUNÉRATION

Spécialiste: 60,00$ par jour
Moniteur/Monitrice: 60,00$ par jour
Assistant/Assistante: 40,00$ par jour
Logement et nourriture compris

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE SA CANDIDATURE: le 4 avril 1985

Mr. M. Pelletier
Director, Special Programs
The Winnipeg School Division No. 1
1577 Wall Street East
Winnipeg, Manitoba
R3E 2S5

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES portant sur les projets énumérés ci-dessous adressés au chef, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, 9925, 109e rue, pièce 200, Edmonton (Alberta) T5K 2J8, téléphone: (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11h30, heure normale des Rocheuses, le jour de la date de limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exige

PROJET

No. 037580 — pour la GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
Canmore (Alberta)
Immeuble du détachement de la GRC

Date limite: **le 4 avril 1985**
Dépôt: **100,00$**

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: 9925, 109e rue, 2e étage, pièce 200, Edmonton (Alberta); édifice Harry Rays, pièce 632, 220, 4e avenue s.-e., Calgary (Alberta), édifice Federal, pièce 220, 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba); 221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); édifice Motherwell, pièce 1100, 1901, avenue Victoria, Regina (Saskatchewan). On peut examiner les documents de soumission au bureau de l'Association des constructeurs, à Edmonton, Calgary et Lethbridge (Alberta), à Winnipeg (Manitoba), à Regina et à Saskatoon (Saskatchewan).

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: les sous-traitants pour les travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions de Calgary, 2725, 12e rue n.-e., Calgary (Alberta), avant 14 h (heure normale des Rocheuses) le lundi 1er avril 1985, conformément aux dispositions du document du 7 août 1981 intitulé: «Règles concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)»

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARIE JEANNE BARIL, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, célibataire, décédée

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'adresse du soussigné 171, avenue Pinedale, Winnipeg, Manitoba, R2H 1R7, le ou avant le 1er mai 1985.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour du mois de mars 1985.

GUSTAVE J. CHAMPAGNE
(exécuteur testamentaire)

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Souplesse accrue des règlements sur la radiodiffusion

La C.R.T.C. a annoncé aujourd'hui deux propositions visant à donner une plus grande souplesse aux règlements sur la radiodiffusion M.A. et M.F. En vertu de la première modification, les stations M.A. et M.F. ne seraient plus tenues de présenter chaque semaine des registres de programmes au C.R.T.C. Les stations conservaient des registres pour une période d'un an, mais elles ne seraient tenues de les présenter que sur demande du Conseil (avis public C.R.T.C. 1985-54). La deuxième proposition a pour objet de donner au C.R.T.C. une plus grande souplesse pour traiter de situations exceptionnelles en matière de radio M.F., comme celle de Windsor (Ontario) et elle permettrait aux titulaires de licences M.F. expérimentales d'utiliser du matériel préenregistré (article 17 du Règlement sur la radiodiffusion (M.F.), avis public C.R.T.C. 1985-55). Le public est invité à formuler des observations sur ces propositions d'ici le 12 avril 1985. On peut obtenir des copies de ces avis auprès du C.R.T.C

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec les Services d'information, Ottawa (Ontario) K1A 0N2, (819) 997-0313, Visuor (819) 994-0423 ou avec notre bureau régional: Edifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) (204) 949-6306

Canada

La Société franco-manitobaine est à la recherche de candidats susceptibles de remplir le poste

d'agent de planification et recherche

Description de tâches:

- Elabore et participe à l'évaluation de plans politiques et de stratégies reflétant les buts et objectifs généraux du conseil d'administration et ceci aux niveaux MUNICIPAL (URBAIN et RURAL), SCOLAIRE, PROVINCIAL et FEDERAL.
- Collabore avec les politiciens et administrateurs aux niveaux MUNICIPAL, SCOLAIRE, PROVINCIAL et FÉDÉRAL pour atteindre les buts et objectifs généraux de l'association.
- Appuie les agents de développement dans l'élaboration de stratégies.
- Fait du travail de relations extérieures auprès de divers groupes et individus de la communauté.
- Prépare documents, mémoires et lettres selon le besoin.
- Organise des rencontres avec des politiciens ou des hauts fonctionnaires pour la présidence et/ou la direction.

Qualifications requises:

- bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine
- diplôme universitaire dans une discipline connexe
- capacité d'analyse, d'organisation et d'initiative
- bonne connaissance des deux langues officielles
- flexibilité dans les relations publiques

Salaire: à négocier

Prière d'adresser votre curriculum vitae avant le 1er avril 1985 à:



M. Raymond Théberge,
Directeur général
Société franco-manitobaine
C.P. 145
St-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Le Comité consultatif sur la capacité de production cinématographique et audio-visuelle et les installations et activités de développement des compétences en vertu de Canada-Manitoba — Entente auxiliaire de développement des entreprises des communications et de la culture

annonce

DES AUDIENCES PUBLIQUES

On invite les personnes et organismes intéressés à présenter des soumissions orales ou écrites au Comité consultatif comme suit

Winnipeg: les 15, 16 et 17 avril. Entre 15h et 23h tous les jours. Salon D. Marlborough Inn
Brandon: le 19 avril. Le lieu et l'heure sont à déterminer
Thompson: le 22 avril. Le lieu et l'heure sont à déterminer

Les avis d'intention de participer doivent nous parvenir au plus tard le 31 mars 1985. Composez le (204) 772-8125.

On encourage les personnes qui présenteront des soumissions écrites à le faire avant **le 8 avril 1985** afin que le Comité puisse les examiner avant les audiences. Veuillez les faire parvenir au Bureau du Comité, **667, av. Sargent, Winnipeg, R3E 0A8.**

Afin d'obtenir plus de renseignements ou de connaître le mandat du Comité, contactez le coordonnateur administratif à l'adresse ou au numéro de téléphone susmentionnés

---

CN RAIL

Appel d'offres

Pour le concassage et le criblage de gravier de «SW 1/4 18-10-7 WPM» afin de produire 475,000 tonnes courtes de ballast, et en plus, sur demande du chemin de fer, 200,000 tonnes courtes additionnelles, y compris le transport et le stockage au millaire 31.9 de la subdivision Carberry, au Manitoba

Les soumissions cachetees, dans l'enveloppe-reponse fournie, devront parvenir à l'Ingenieur en chef régional, Chemins de fer nationaux du Canada, Winnipeg, Manitoba, pour midi, HNC, le 5 avril 1985.

Les documents pertinents, y compris le contrat modèle, le formulaire de soumission, les instructions aux soumissionnaires, les conditions génerales et le devis seront disponibles après le 18 mars 1985, aux bureaux suivants:

Ingénieur en chef régional
460-123, rue Main
Winnipeg, (Manitoba)

Ingénieur-voie
201-1ère avenue sud
Saskatoon
(Saskatchewan)

Ingénieur-entretien
4425-1ère avenue nord
Régina (Saskatchewan)

Ingénierie
202, avenue McTasish
C.P. 1088
Brandon (Manitoba)

Pour toutes informations additionnelles, contacter A B. Robinson 1-204-946-2472

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle

R.D. Miles
Ingénieur en chef régional



Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

La Société canadienne d'hypothèques et de logement est une société de la Couronne qui oeuvre avec les entreprises, les établissements financiers, les gouvernements et les particuliers en vue d'améliorer le logement des Canadiens. Nous avons présentement un poste à combler au sein du service immobilier de notre succursale d'Edmonton, en Alberta

Agent, gestion d'immeubles (maisons unifamiliales et copropriétés) Salaire initial: 26 572$ - 29 250$

Vous assumerez la responsabilité de l'acquisition, en temps voulu, de toutes les maisons unifamiliales et copropriétés et de la préparation des données et renseignements relatifs à ces immeubles afin de faciliter l'analyse des ventes. Vous serez également chargé de l'établissement des budgets immobiliers, l'élaboration et l'émission de soumissions, offres appropriées ayant trait aux travaux de réparation ainsi que la supervision et l'évaluation d'entrepreneurs

Vous possédez au moins trois années d'expérience en gestion d'immeubles résidentiels ainsi qu'une connaissance de la Loi sur les copropriétés, et vous savez traiter adéquatement avec les conseils d'immeubles en copropriété et les sociétés de gestion d'immeubles. Vous démontrez également des aptitudes très développées pour les relations humaines, la négociation, la planification, l'organisation, l'analyse, l'administration et la supervision. Une connaissance de base des méthodes d'évaluation constituerait un atout important. Vous devez être capable de communiquer facilement en anglais, détenir un permis de conduire valide et disposer d'une voiture pour votre travail

Notre gamme d'avantages sociaux est concurrentielle et extrêmement intéressante. Si vous cherchez un poste qui offre des perspective d'avenir et des défis, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant vendredi le 5 avril 1985 à: F. Hodgson, directeur provincial/directeur de succursale, SCHL, C P 1273, Edmonton (Alberta) T5J 2M8

La SCHL offre des chances égales d'emploi à tous.

Canada

ON DEMANDE DES SUPPLÉANTS/ES

pour les écoles Pointe des Chênes et Sainte-Anne Immersion. Si vous êtes intéressés/ées, s.v.p. entrez en contact avec le directeur de l'école Pointe de Chênes au 422-5505 et/ou le directeur de l'école Sainte-Anne Immersion au 422-8762.

SECRÉTAIRE/ RÉCEPTIONNISTE PERMANENT(E) BILINGUE

(Fédéral) La Société du crédit agricole du Canada a un poste vacant présentement dans le Bureau régional de Winnipeg qui dessert la région rurale environnante

Réceptionniste du bureau, services secrétariaux et de bureau auprès du Chef de service régional et de 4 conseillers de crédit, 5 jours par semaine.

- 12e année ou l'équivalent
- Dactylographie à 60 mots la minute
- Bonne connaissance de l'anglais des affaires et des pratiques secrétariaux reconnues avec la capacité de communiquer en français
- Aptitudes pour rencontrer le public, expérience de bureau et de dictaphone préférables

On demande aux candidat(e)s de soumettre leur curriculum vitae à Janet Sutcliffe, Société du crédit agricole, 400-5, rue Donald, Winnipeg (Manitoba) R3L 2T4 avant le 4 avril 1985

Le Centre culturel franco-manitobain est à la recherche d'un(e) ANALYSTE DE SYSTÈME

avril à septembre 1985

Responsabilités:

* analyser les besoins en traitement de texte et administration
* recommander des systèmes informatiques appropriés et assurer leur mise en place

Qualifications:

* études en informatique
* expérience dans l'opération de micro-ordinateur
* connaissance des logicielles de traitement de texte et de comptabilité serait un atout

Veuillez adresser votre demande avant le 5 avril à:

Jacques Lavack
Directeur adjoint
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE FAIT APPEL DE CANDIDATURES POUR UN POSTE DE:

Professeur d'anthropologie

EXIGENCES:
Doctorat préféré.
Une maitrise avec expérience dans l'enseignement/recherche sera considérée.

COURS À ENSEIGNER:
76.120 Introduction à l'anthropologie (6 crédits)
76.239 Organisation sociale trans-culturelle (6 crédits) (Introduction à l'ethnographie)
76.201 Langage et culture (3 crédits)
76.350 Peuples de l'arctique (3 crédits)

RÉMUNÉRATION:
Classification et salaire selon la convention collective.

ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er septembre 1985

DURÉE DU CONTRAT:
Une année, comme professeur de remplacement à plein temps.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration du Canada.

Les candidats ou candidates intéressé(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet **avant le 1er mai 1985**, à:



J.A. Fernand Girard
Doyen des arts et des sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0H7



Un service graphique pour les gens d'affaires

qui apprécient les bonnes affaires

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS
COMITÉ DES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Le Comité des transports par chemin de fer de la Commission canadienne des transports tiendra des audiences publiques à l'échelle du pays, en avril et en mai 1985 afin d'entendre les témoignages et de recevoir des plaidoiries, et de formuler des recommandations, à savoir si ou non le trafic ferroviaire intérieur canadien et le trafic d'importation/d'exportation outre-mer devraient jouir du même traitement que, et être en conformité générale avec les recommandations applicable contenues dans le rapport du Comité des transports par chemin de fer intitulé «Étude sur l'incidence au Canada de la déreglementation ferroviaire aux États-Unis

Les audiences seront tenues aux termes des articles 22 et 48 de la loi nationale sur les transports et auront lieu aux dates, heures et endroits qui suivent

Date	À compter de	Endroit	Adresse
le 9, 10, 11 et 12 avril 1985	9h30 de l'avant-midi	Montréal (Québec)	Salle des Saules Centre de conférences Complexes Guy Favreau 200, boul. Dorchester Ouest Niveau 00
les 15 et 16 avril 1985	9h30 de l'avant-midi	Halifax (Nouvelle-Ecosse)	Suite Mariner 2, 3 et 4 Halifax World Trade and Convention Centre 1800 Argyle
le 17 avril	2h de l'apres-midi	Toronto	Salle de Bal Embassy Hotel Plaza II 90 rue Bloor est
les 18 et 19 avril 1985	9h30 de l'avant-midi	(Ontario)	
les 22 et 23 avril 1985	9h30 de l'avant-midi	Winnipeg (Manitoba)	Salles 11 et 12 Centre de Convention de Winnipeg 375 avenue York
les 24 et 25 avril 1985	9h30 de l'avant-midi	Calgary (Alberta)	Salle Black Gold Sandman Inn 888-7e avenue sud-ouest
les 29 et 30 avril 1985 et le 1er mai 1985	9h30 de l'avant-midi	Vancouver (Colombie-Britannique)	Salle de Bal Sheraton Plaza 500 Hotel 500-12e Avenue ouest
le 13 mai 1985	9h30 de l'avant-midi	Hull (Quebec)	Salle Pontiac Centre de Conference Phase IV — Place du Portage 140, prom. du Portage

Le cadre de l'etude pour cette enquête est le suivant:

A «le trafic intérieur au Canada doit-il jouir du même traitement que le trafic international (transfrontalier)?

B. «le trafic ferroviaire qui est du trafic d'importation/exportation outre-mer passant par les ports canadiens doit-il jouir du même traitement que le trafic international (transfrontalier)?

C. «le trafic ferroviaire qui est du trafic d'importation/exportation outre-mer passant par les ports canadiens, ou les terminus et les installations de transbordement sont desservis par un seul transporteur ferroviaire, devrait-il jouir des services ferroviaires compétitifs en accordant des droits de parcours à un ou plusieurs autres transporteurs?»

Les questions suivantes se rapportent aux paragraphes A, B, et C.

1. Les contrats confidentiels entre les compagnies ferroviaires et les expéditeurs doivent-ils être permis?
   a) les compagnies ferroviaires devraient-elles avoir accès aux contrats les unes des autres
   b) les contrats devraient-ils être déposés auprès de la Commission?
   c) les rabais devraient-ils être accordés?
   d) les contrats confidentiels devraient-ils être permis seulement dans le but de concurrencer avec la demande américaine et dans le marché américain?

2. La **Loi sur les chemins de fer** devrait-elle être modifiée afin d'accroître davantage la concurrence intramodiale?
   a) la tarification collective devrait-elle continuer d'être permise?
   b) la dispense de la réglementation visant a concurrence devrait-elle continuer?

3. Les compagnies ferroviaires et les expediteurs doivent-ils etre permis de participer a la methode de tarification fixe? Si oui, les prescriptions statutaires devraient-elles etre modifiees?

4. Le traitement des plaintes et le processus d'appel concernant les mesures tarifaires prises par les compagnies ferroviaires devraient-ils continuer dns leur forme actuelle?
   a) devrait-il y avoir un processus d'appel pour les contrats confidentiels s'ils étaient permis?
   b) devrait-il y avoir un processus d appel disponible aux expediteurs qui se considerent captifs
      i) à un mode de transport
      ii) a un transporteur

5. Les compagnies ferroviaires devraient-elles continuer d'être exigées d'exécuter leur obligation de droit commun en tant que transporteurs publics sous un milieu réglementaire modifié?

6. L'approbation de la Commission devrait-elle être requise pour les accords convenus entre les expéditeurs et les compagnies ferroviaires afin de limiter leur responsabilite? Si non, les compagnie ferroviaires devraient-elles etre demandées de déposer de tels accords auprès de la Commission?

Les personnes qui désirent participer à l'audience devront, au plus tard le 29 mars 1985, déposer, auprès du Secrétaire du Comité des transports par chemin de fer, un avis de leur intention de participer

Un tel avis devra comprendre ce qui suit
   a) le nom et l'adresse du participant ou de son procureur à qui la correspondance peut être envoyée
   b) l'endroit auquel il compte presenter son point de vue; et
   c) une déclaration relativement à la langue officielle dans laquelle le participant désire être entendu

Le Comite distribuera, peu de temps apres le 1er avril 1985, a toutes les parties une liste des personnes intéressées

Chaque partie intéressée devra fournir lors de l'audience, dix (10) copies de leur plaidoirie, en français ou en anglais, au personnel du CTCF et une (1) copie pour chaque partie intéressée

Si possible, le Comité des transports par chemin de fer demande aussi qu'une copie de leur plaidoirie soit déposée auprès du Secrétaire du Comité des transports par chemin de fer, le ou avant le 3 avril 1985

Les parties et les intervenants peuvent soumettre des documents, témoigner ou intervenir devant la Commission soit en anglais, soit en français et ils peuvent s'attendre à suivre les délibérations des audiences dans la langue officielle de leur choix

Les parties handicapées qui ont besoin d'installations ou de services spéciaux et qui entendent présenter des preuves ou prendre la parole à l'audience devront informer la Commission de leurs besoins au moins quinze (15) jours avant le début de l'audience et la Commission fera son possible pour y satisfaire

Le rapport intitulé «Étude sur l'incidence au Canada de la Déréglementation ferroviaire aux Etats-Unis» est disponible sur demande auprès du Secrétaire du Comité des transports par chemin de fer

J. O'Hara
Secrétaire
Comité des transports par chemin de fer
Commission canadienne des transports
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9
Tél.: (819) 997-7046
Télex: 053-4254



Commission canadienne des transports **Canadian Transport Commission**

Canada

FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

ENSEIGNANTS DES CYCLES PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Affaires indiennes et inuit district de Thompson Aggloméra tions isolees dans le district de Thompson

NOUS RECHERCONS des enseignants des cycles primaire et secondaire possédant la sensibilite, l'enthousiame et l'esprit créatif voulus pour travailler un milieu particulier

LES CANDIDATS DOIVENT posséder un brevet d'enseignement professionnel du Manitoba ou pouvoir en obtenir un; avoir obtenu de bons resultats en classe, apres avoir obtenu leur brevet ou pendant le stage, pratique sous surveillance, le fait d'avoir déjà travaillé avec des enfants indiens et de parler une langue autochone constituent des avantages Il faut connaître l'anglais et passer un examen medical prealable à l'emploi

NOUS OFFRONS un traitement de l'ordre de 25 784$ à 38 678$ par an (à l'etude) ainsi que des primes d'isolement et un logement en régions rurales

VEUILLEZ FAIRE VOTRE CURRICULUM VITAE OU VOTRE DEMANDE D'EMPLOI A L'ADRESSE SUIVANTE

Directeur du personnel
Affaires indiennes et inuit
275, avenue Portage, pièce 1100
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3A3

VEUILLEZ FAIRE VOTRE DEMANDE AVANT LE 15 AVRIL 1985

Information is available in English by writing to the above address

Les Affaires Indiennes et inuit offrent des chances d'emploi égales à tous

Nécrologie



Antoinette Lemoine (née Alarie)

À l'hôpital de Sainte-Anne le mardi 19 mars entourée de sa famille est décédée à l'âge de 80 ans, Mme Antoinette Lemoine née Alarie épouse de M. Mathieu Lemoine de Sainte-Agathe

Outre son époux elle laisse dans le deuil sa famille, Angèle et époux Omer Carrière, Louise et époux Richard Nolette, Jeannine et époux Louis Saurette, Gisèle et époux René Lemoine, Ronald et épouse Jacqueline, Gilles et Candice et époux Claude Lévesque; 17 petits enfants et sept arrière petits-enfants; une soeur Berthe et époux Armand Gratton; une belle-soeur Théopheline Alarie, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle fut précédée par une soeur Agathe Le[illegible] et trois frères, Amédée, Antoine et Hormidas Alarie.

Merci chère Maman de ce que vous avez été pour nous. Vous nous avez appris à accueillir avec chaleur toutes personnes, à partager dans un service gratuit, à Vivre chrétiennement.

Le service fut célébré à 10h30 le samedi 23 mars en l'église de Sainte-Agathe. La dépouille mortelle fut exposée avant le service à partir de 10h. L'inhumation suivit au cimetière paroissial

La famille Lemoine désire remercier tout particulièrement l'abbé Georges Damphousse qui officiait à la messe de résurrection, ainsi que ses assistants, l'abbé Joseph Alarie, l'abbé Laurent Alarie, neveux de la défunte, et l'abbé Pierre Gagné, curé de Saint-Norbert. Merci spécial à Sr Lucille Alarie et Sr Berthe Alarie (nièces), et à la chorale pour le beau chant. Merci aussi à tous nos parents et amis pour les messages de sympathie, offrandes de messe, fleurs et assistance au funérailles, ainsi que les dames qui ont contribué à préparer le délicieux goûter. Merci aussi aux médecins et aux gardes-malades de l'hôpital Sainte-Anne pour le dévouement envers Maman.

Rose Guertin (née Dorge)

Paisiblement, au Foyer Saint-Norbert, après une courte maladie, le vendredi 15 mars 1985, est décédée Rose Guertin, âgée de 82 ans, autrefois de Sainte-Agathe.

Elle laisse dans le deuil une fille Yvette Manness et son époux Cecil de Domain; un fils Ed Guertin et son épouse Margaret de Saint-Vital; cinq petits-enfants: le Dr Robert Manness et son épouse Theresa, Richard Manness et son épouse Wendy, Norman Manness et son épouse Kathy, Michael et Monique Guertin; deux arrière-petits enfants Christopher et Mark Manness; deux frères Liguori Dorge et son épouse Alma, «Babe» Dorge et son épouse Helen; trois soeurs, Ida Lemoine, Aurore Poitras et son époux Jean et Malvina Pelland. Elle fut précédée par son époux Sam Guertin en 1972

Les prières ont été récitées le mardi 19 mars à 19h en la chapelle funéraire Desjardins, 357, rue Des Meurons. MM. les abbés Georges Damphousse et Emilien Dorge ont concélébré la messe de la Résurrection à 14h le mercredi 20 mars en l'église de Sainte-Agathe. L'inhumation a suivi dans le mausolée familial au cimetière de la paroisse Sainte-Agathe

Les porteurs étaient les quatre petits fils: le Dr Robert Manness, Richard et Norman Manness et Michael Guertin, et deux neveux: Roger Poitras et Ernest Pelland

La famille désire exprimer sa profonde reconnaissance au personnel du Foyer Saint Norbert pour les soins accordés à notre chère Maman pendant son séjour là. Sincères remerciements aussi à la parenté et à tous ceux qui ont assisté aux services

Les amis qui le désirent pourront faire un don à Ron's Drop In Centre, 215, av Sterling, Winnipeg (Manitoba) R2M 2R8

La direction des funérailles a été accordée au salon mortuaire Desjardins

FLORIA MARIE DUREAULT

Paisiblement, à sa résidence, au foyer St-Vincent, le 11 mars 1985, Floria alla trouver le Seigneur.

Elle avait récemment fêté son 85e anniversaire de naissance au sein de sa famille. Elle laisse dans le deuil quatre filles et deux garçons: Annette et son époux Edward Higham, Phylis Couture, Ida et son époux Leonard Sulkers, Dolorès et son époux Emile Dupas, M. le Juge Armand et son épouse Simone, Gérald et son épouse Louise et sa bru Eleanor, tous de Winnipeg. Elle laisse aussi 22 petits enfants et neuf arrière petits enfants, son frère Philibert Desilets de Vancouver et ses amis nombreux au Foyer aussi bien que ses neveux et nièces.

L'ont précédée, son époux Armand en 1961, et deux fils, Gilles en 1973 et Martial en 1980.

Floria naquit à Saint-Agathe de Laval, P.Q. et vint au Manitoba avec sa famille qui s'établit à Fannystelle dans la première décénie du siècle

Floria et son époux s'établirent dans la paroisse du Précieux-Sang en 1945 et Floria y passa le reste de ses jours.

Elle fut une épouse fidèle, une mère et une grand-mère aimante, une bonne amie et une chrétienne dévouée

La famille tient à remercier les Pères Lemoine et Magnan, les dames de la paroisse et le personnel du salon mortuaire Desjardins pour leur délicatesse à leur égard

Marie-Louise Costello (née Guilbault)

Le mercredi 13 mars 1985, après une courte maladie, Marie-Louise Costello s'est éteinte paisiblement à l'Hôpital Général de Saint-Boniface

Elle fut précédée en 1970 par son cher époux, John Grant Costello

Marie-Louise Costello laisse dans le deuil deux fils, Paul de Toronto, Michael et son épouse, Louise de Regina, quatre petits-fils, Michael, Sean, Patrick et Mark; une soeur, Georgina Kenniff de Montréal; deux belles-soeurs Ruth Costello de Winnipeg et Frances Guilbault de Chicago; un beau-frère Donald Costello d'Ottawa, douze nièces et neveux, dont une est Lucille Huot de Saint-Boniface

Née à Saint-Boniface en 1910, fille de M. et Mme Edouard Guilbault, Marie Louis passa la plus grande partie de sa vie à Winnipeg. Elle fut précédée par ses frères Victor, Auguste, Joseph et ses soeurs, Jeanne et Priscilla (Davis)

Elle fut membre fondatrice du «Christian Family Movement» (Toronto) et, membre active de la Ligue des femmes catholiques. Elle était présidente des Dames Auxiliaires du Collège St-Paul de 1959 à 1961, et présidente de la Ligue des femmes catholiques, paroisse St-John-Brébeuf de 1962 à 1964. Son travail bénévole comprenait le «St John Brébeuf Building Fund» et plus récemment, «Age & Opportunity Bureau»

Les prières ont été récitées le 15 mars 1985 à 20h00 au Salon Mortuaire P. Coutu. La messe de la Résurrection a été célébrée le 16 mars 1985 à 10h30 en l'église Holy Rosary, avenue River, par le Père M. Brodeur, O.S.M. assisté du Père [illegible]

Les porteurs honoraires furent R. Baker, c.r., E.G. Cass; D. Costello, P.J. Kenniff, P. Newbound, N. Royal, C.M. Sharp, R. N. Vadeboncover. Porteurs furent H. Davis, T. Guilbault, L. Hoechen, G. Huot, J. Smith et A. Stout

La famille désire remercier le personnel des secteurs 7A et 3E — Hôpital Général Saint-Boniface; Home Care; ainsi que Docteurs Huot, Molgat et Vajcner.

Pour ceux qui le désirent, un don offert au «Fond de bourses John G. Costello» a/s du St. Paul's High School, 2200, avenue Grant, Winnipeg, serait apprécié

La direction des funérailles a été confiée au Salon Mortuaire P. Coutu, 156, rue Marion

Remerciements

Mme Jeannette Cormier et les enfants de feu Henri Cormier désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux funérailles; qui ont exprimé leurs condoléances qui ont fait des offrandes de messes, de fleurs ou ont envoyé des cartes de sympathie

Un merci spécial au célébrants l'abbé Louis-Philippe Jean, assisté du Père François Laflamme, Père Blanc, à l'abbé Albert Fréchette de Saint-Eugène, à Sr Jeannine Vermette qui a animé le chant, à sa chorale, avec soliste Mme Tétrault et Janet Hudon, et à l'organiste Priscille Cormier

Toute notre reconnaissance au Centre Taché pour les bons soins que papa a reçus pendant ses dernières années

Repose dans la paix du Seigneur cher Papa

Bonjour!

Reconnais-tu ce visage? Cette semaine, je visite l'Egypte avec mes amis, les bédouins. Ceux-ci sont des nomades qui parcourent le désert avec leurs troupeaux de chameux, de chèvres et de brebis.

BICOLO

P.S. Colorie-moi et mon chameau Samuel à ton goût.



La République arabe d'Egypte

Sitution: nord-est de l'Afrique
Superficie: 1,001,449 km carrés
Population: 37,500,000 d'habitants
Langue: arabe
Religion: musulman
Capitale: Le Caire
Unité monétaire: livre égyptienne

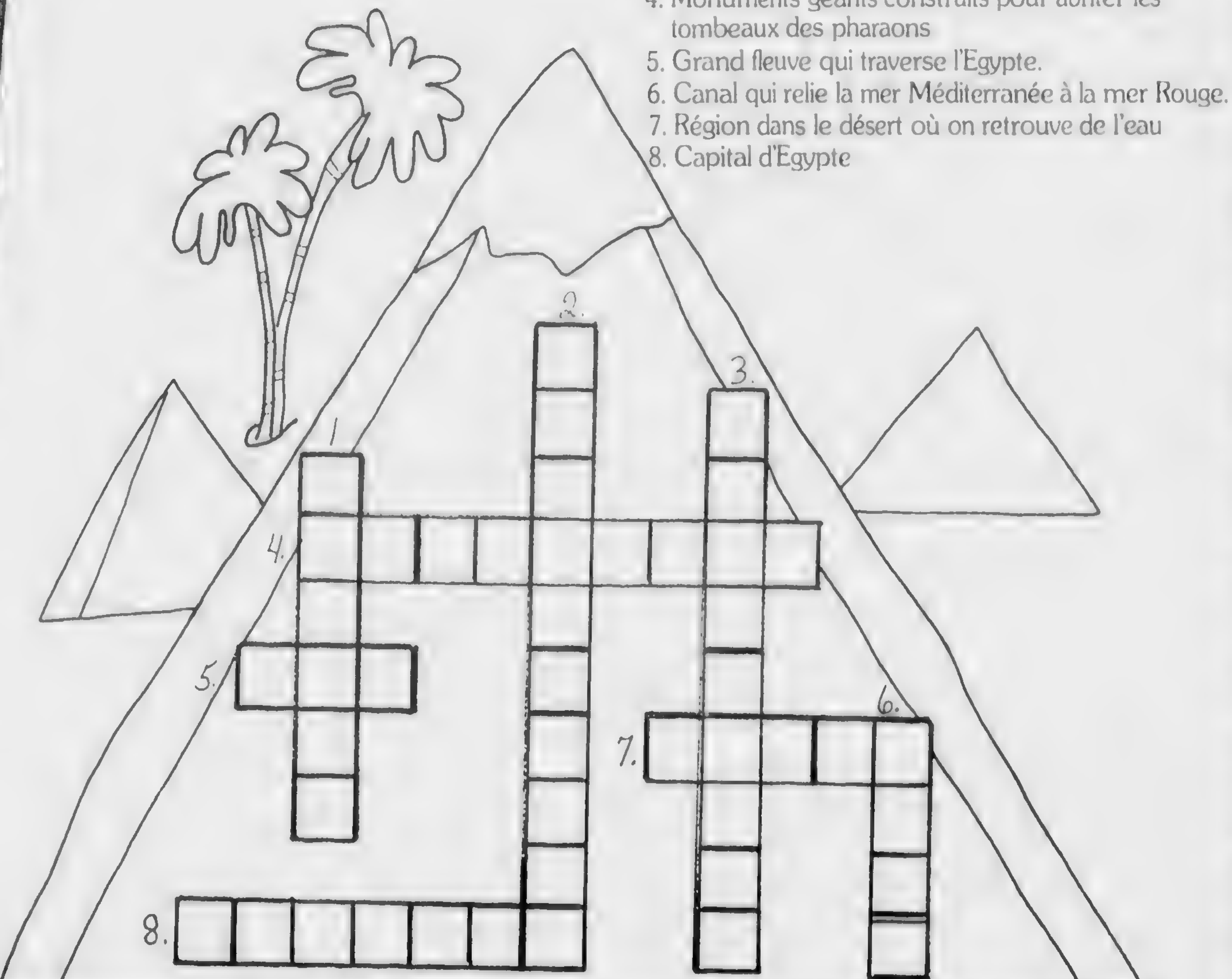
Rassemble les lettres dans chaque partie de cette nomie et tu découvriras cinq trésors qu'elle contient. Ensuite tu peux la colorer avec des couleurs brillantes.

Ce pays est 96 p. 100 désert. Les parties cultivées et habitables se situent dans la vallée du Nil, l'un des plus longs fleuves du monde. Sans lui, l'Egypte ne serait qu'une terre aride et nue. La principale production du pays est le coton. On cultive aussi le blé, le maïs, le sorgho, la canne à sucre, fruits et légumes. Les ressources minérales sont le pétrole, le manganèse, le fer, le plomb, les phosphates et l'or.

MOTS CROISÉS

Lis bien ces définitions ensuite complète la grille.

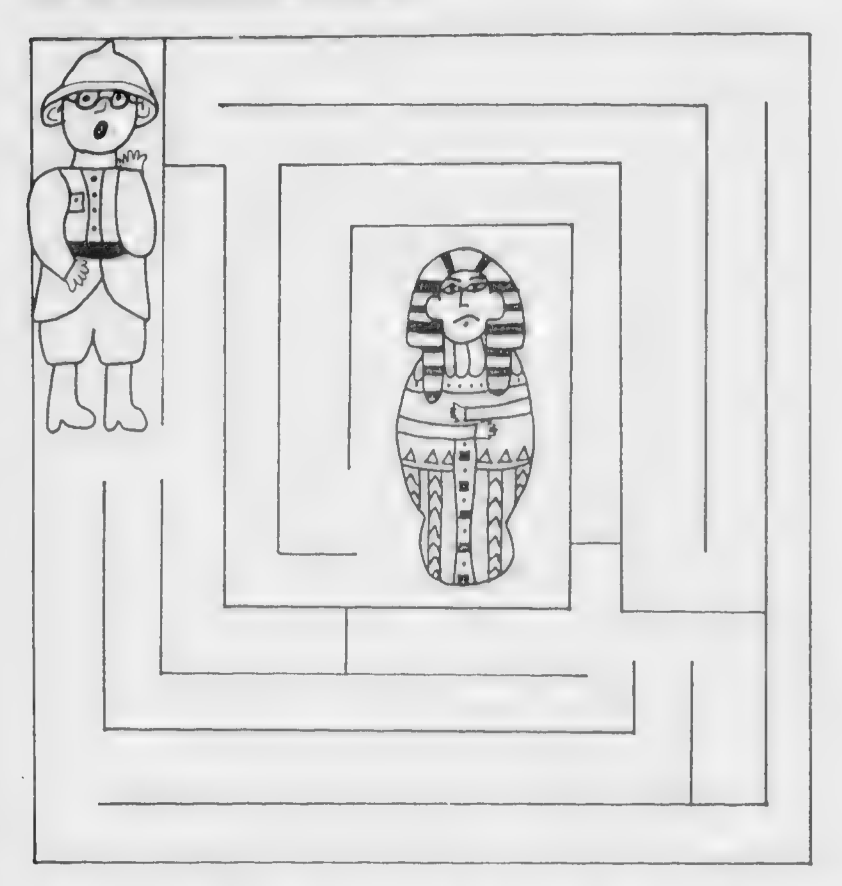
1. Monument qui a un corps de lion à tête humaine
2. Chameau à une bosse
3. Célèvre reine d'Egypte
4. Monuments géants construits pour abriter les tombeaux des pharaons
5. Grand fleuve qui traverse l'Egypte.
6. Canal qui relie la mer Méditerranée à la mer Rouge.
7. Région dans le désert où on retrouve de l'eau
8. Capital d'Egypte

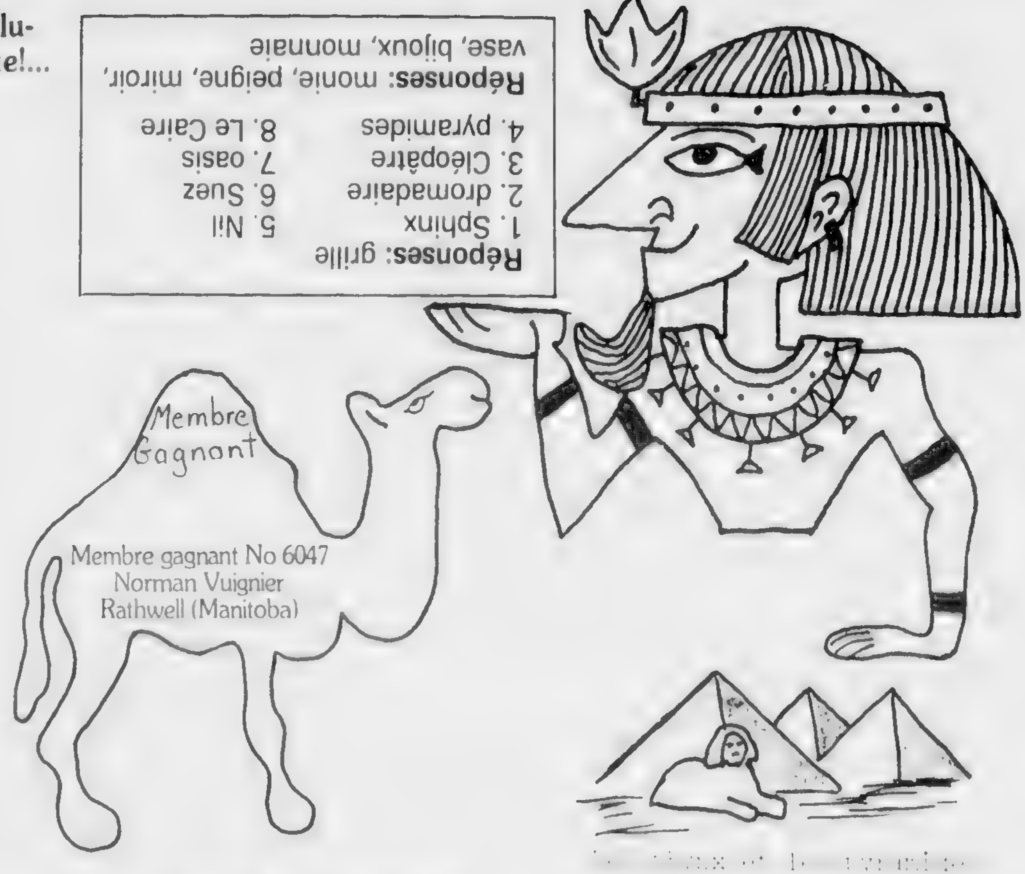


Je salue mes nouveaux membres!

7684 Yvan Beaudoin, Otterburne
7685 Daniel Dumont, Saint-Pierre-Jolys
7686 Daniel Gagné, Otterburne
7687 Stéphane Courcelles, Otterburne
7688 Marc Lahaie, Saint-Pierre-Jolys
7689 Daniel Carrière, Otterburne
7690 Chantale Beaudoin, Otterburne
7691 Stéphanie Boulet, Saint-Pierre-Jolys
7692 Mark Chuby, Saint-Pierre-Jolys
7693 Michel Perreault, Saint-Pierre-Jolys
7694 Chantal Desmarais, Saint-Pierre-Jolys
7695 Gaétane Saucier, Otterburne
7696 Pierre Fontaine, Saint-Pierre-Jolys
7697 Daniel Labossière, Saint-Pierre-Jolys
7698 Martin Saive, Saint-Pierre-Jolys
7699 Russel Gosselin, Saint-Pierre-Jolys
7700 Roxanne Hébert, Saint-Pierre-Jolys
7701 Patrick Beaudoin, Otterburne
7702 Carole Courcelles, Sainte-Agathe
7703 Richard Hince, Saint-Boniface
7704 Amanda Chester, Winnipeg
7705 Josiah Thomas, Winnipeg

Un grand archéologue est à la recherche d'une nomie. Plusieurs chemins s'offrent à lui. Il ne sait lequel prendre. Vite!... aide-le à trouver son trésor!





Les pyramides ont été construites par des armées d'esclaves et servaient de tombeaux pour les pharaons qui étaient les rois d'Egypte. Ces gens croyaient que la vie se prolongeait après la mort. Alors ils remplissaient ces monuments de tout ce dont un homme pouvait avoir besoin dans l'autre monde. On décorait les murs avec des scènes de la vie quotidienne.

Cuisine égyptienne

Délicieuses spécialités du pays
La mahallabija: une soupe de riz au lait, avec huile de rose, sucre et noix
Le kebab: viande de mouton rôtie en brochette
La baklava: gâteau de pâte feuilletée aux noix, amandes, pistaches, sucre fondu et miel
Après ce savoureux repas, il faudrait un bon "kahwa"... un café "noir comme la nuit, chaud comme l'enfer et doux comme l'amour"!

Un Dieu fou??

D'une entrée triomphale à un chemin de douleurs...
D'un souper pascal à un peu de vinaigre sur un éponge...
D'un héro populaire à un criminel pendu
Du dos d'un âne au bois de la croix.

D'une promesse de fidélité à trois reniements dans un souffle
De cris d'acclamation à des jurons de vengeance...
De palmes brandies au fouet déchaîné
Du parfum sur ses pieds à une des épines sur la tête...

Des préparatifs de la pâque au préparatifs d'une exécution.
D'un ami entouré à un isolé abandonné...
D'un Judas choisi à un traîte hypocrite
De «Hosanna, Fils de David» aux «Crucifiez-le»...

Du «Je ne t'abandonnerai jamais» au «Je ne connais pas cet homme»



Claude Blanchette

INTERROGATION

D'un chant d'action de grâce à une agonie dans un jardin
De bons vivants à table à trois veilleurs qui dorment... D'un pain livré pour tous à un corps offert aux multitudes.

D'un vin en rémission à un sang versé pour les péchés
De la chaleur d'une table commune à la terreur et l'angoisse
De pieds lavés en service à un baiser offert en trahison
D'un porteur de bonnes nouvelles à un homme de silence

D'un guérisseur de maladies à un bandit meurtri
Des fausses accusations des siens aux injures d'un païen...
D'un linge autour des reins à un manteau rouge de dérision.

D'un porteur de peines des autres à un condamné porteur de croix...
De mains qui ont touché et guéri à des mains transpercées de clous
De pieds qui parcourent les routes aux pieds immobilisés d'un clou...

Quelle dégringolade
Et dans à peine quelques jours
Il faut être fou
Ou un dieu
Un Dieu fou???



Lettres à **LA LIBERTÉ**

Un pèlerinage Foi et Lumière

Les communautés Foi et Lumière de l'Ouest du Canada iront en pèlerinage à Duck Lake (Saint-Laurent) en Saskatchewan, du 16 au 19 août 1985. Ces trois jours de prière, réconciliation, et célébration se dérouleront au pied de la grotte de Notre Dame-de-Lourdes. Plusieurs personnes du Manitoba y seront, venant des communautés Foi et Lumière de Saint-Boniface, Saint Malo/Saint-Pierre et Notre-Dame-de Lourdes

Foi et Lumière rassemble des personnes handicapées mentalement, leurs familles des amis (jeunes) et un prêtre pour des rencontres où chacun peut partager ses peines et ses joies, et où la prière et la fête ont une grande importance

Les personnes handicapées mentalement sont certainement des pauvres, privées, comme elles le sont des moyens qui sont la force et le succès des autres; elles sont vulnérables mais précieuses aux yeux de Dieu pour qui chaque vie humaine a une valeur inestimable et chaque personne une dignité inviolable (Jean Paul II au responsables international de Foi et Lumière à Rome, 1984)

Après les grands pèlerinages internationaux (Rome 1975, Lourdes en 1971 et 1981) sous l'inspiration du fondateur Jean Vanier, Foi et Lumière met maintenant l'emphase sur des rencontres plus locales Sur les lieux du prochain pèlerinage à Duck Lake, il y a un grand terrain pour le camping et aussi des possibilités de logement à la Résidence St-Michaels

Des individus intéressés à se joindre à ce pèlerinage des communautés Foi et Lumière peuvent le faire en communicant avec la coordonnatrice. Les jeunes sont particulièrement invités en cette année internationale de la jeunesse (un rallye «jeunesse» est prévu durant le pèlerinage) Des dons pour aider ceux qui n'ont pas de moyens financiers seraient aussi appréciés

Shirley Nolan
Winnipeg (Manitoba)
le 19 mars 1985

Une chance qu'il y a l'abbé Blanchette

M. le Rédacteur

Est-ce le mieux que notre journal a à nous offrir? Des caricatures par Cayouche, comme nous avons vu dans la 3e page de 1er mars?

Si je voie et lis bien, on ridiculise le «curé» qui parle aux (dames) gens du haut de la chaire? Ce n'est pas surprenant qu'il n'y a plus de respect ni pour personne, ni pour rien

Que «ces dames» se mettent donc à quatre pattes sur l'plancher pour prier au lieu de «chialer» et le monde irait peut-être mieux

Une chance qu'il y a l'article de l'abbé Blanchette pour compenser pour ces tristes caricatures

J'espère que vous trouvez de meilleurs portraits à nous présenter que les caricature de Cayouche

Je suis fière d'être Canadienne française

Thérèse Desrosiers
Kelowna
Colombie-Britanique
le 15 mars 1985



Nous aimerions rappeler à nos fidèles annonceurs de La LIBERTÉ que l'heure de tombée est

le vendredi avant 17h00.

Précieux-Sang

Les gagnant(e)s de l'Expo-Science

L'ambiance scientifique régnait à l'école Précieux-Sang, lors de l'expo-science 85, le 19 mars.

De jeunes scientifiques démontraient une excellente participation aux trois niveaux: élémentaire, présecondaire et secondaire.

Voici la liste des gagnant(e)s de la première place: 1ère année: Sara Forest; 2e année: Johanne Beaudry; 3e année: Michael Charest et Pascal Beauchamp; 4e année: Mélanie Brunel et Léah Vinci; 5e année: Margot Lussier et Janique Lavallée; 6e année: Marc Danis et Rita Tutlies; 7e année: Britt Small et Shanon Bourbonnais; 8e année: Patrick Beauchamp; 9e année: Sylvie Schmitt et Susan Ahn; 10e année: Suzanne Rivard; 11e année: Renée Lavack; 12e année: Nicole Gagnon.

Lors de l'Expo-Science divisionnaire, Renée Lavack s'est aussi méritée l'honneur de représenter la division scolaire Norwood à Cornwall en Ontario à l'Expo-Science Nationale.



Renée Lavack


Josette Bérard explique son projet à un des juges: Léonard Rivard.

La Broquerie

Une vraie rage pour la glace artificielle

Au Transfer de La Broquerie, de la glace artificielle, c'est sérieux. Les propriétaires, Gérard et Gilbert Tétrault viennent en effet de faire l'annonce de leur «coup de pouce» au projet du comité de l'aréna.

On sait que, grâce à des octrois et contributions de multiples sources, le comité a déjà accumulé une somme presque suffisante pour entreprendre et payer la construction de la glace artificielle. Les travaux devraient débuter en mai.

Mais pour compléter la somme requise, on compte fortement sur les revenus d'un diner-bénéfice le 20 avril. Les billets se vendent à 120,00$ du couple (ou 62,50$ du demi-couple). Et voilà le projet du Transfer.

Il offre à tous ses clients de payer le billet de conjoint(e) ou accompagnateur(trice) si le client achète son propre billet. Cette approche à l'avantage d'économiser 62,50$ au client mais aussi de lui rendre très embarrassante la décision de ne pas aller souper. Cette décision du Transfer pourrait lui coûter 4500,00$ si tous les clients acceptent l'offre.

Une centaine de billets sont déjà vendus, il en reste 300. La nourriture est fournie par les pourvoyeurs Freynet, la danse est animée par Claude Désorcy (gratuitement). Parmi les invités de marque on compte Jake Epp, Bob Bauman, possiblement Andy Anstett et Brian Mulroney, un membre des Blue Bombers.

Pour tout autre renseignement ou pour se procurer des billets, on peut appeller au bureau municipal au 424-5251.

Par ailleurs, quelques médias sont fait mention de cas de rage à La Broquerie récemment. Y a pas de quoi s'énerver encore. On a tué quelques mouffettes infectées. Mais, à ce jour, aucune bête domestique atteinte de la maladie n'a été rapporté.

Ces cas de rage semblent survenir à chaque printemps dans la région. Et bien qu'il n'y ait pas de cause à panique, il est quand même sage d'être aux aguets.

Tout comportement inhabituels devrait être observé de près: un animal sauvage qui s'approche ou se laisse approcher, un animal domestique impatient ou colérique, un mari habituellement docile qui veut mordre.

On peut faire immuniser les animaux domestiques. Quant aux hommes, seuls ceux qui ont plus aptes à être en contact avec des cas de rage, tel les vétérinaires, sont habituellement immunisés.

Vie Sociale

Naissances

Laurent Lionel Joseph **Piché** fils de Ginette (née Tétrault) et Fernand Piché de Marchand, né le 11 mars à l'Hôpital général de Saint-Bniface, pesant 9 livres 3 onces, mesurant 21½ pouce. Marraine: Rachel Savard. Parrain: Lionel Piché.

Christine Marie, fille de Claude et Gisèle Nadeau de La Broquerie. Née à Saint-Anne-des-Chênes le 3 mars, 7 livre 1 once.

Décès

Alphonse Laramée, 72 ans, de Lorette, décédé le 16 mars, les funérailles eurent lieu le 20 mars, en l'église de Notre-Dame-de-Lorette.

La fête commémorative ne doit pas faire oublier un but du comité

L'année centenaire de la mort de Louis Riel a été officiellement lancée à Saint-Norbert le 17 mars lors de la célébration du 80e anniversaire de la mort de Mgr Noël Ritchot.

À l'issue de la cérémonie religieuse, Mgr Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface, a fait ressortir l'importance de cette fête historique. À cause du rôle qu'a joué Mgr Ritchot dans tous ces événements, Saint-Norbert est l'endroit le plus historique dans l'histoire du Métis et des Canadiens français. Mgr Hacault a aussi noté la contribution des Soeurs grises, qui ont oeuvré durant 100 ans à Saint-Norbert, donc qui étaient présentes durant les 43 ans de service de Mgr Ritchot.

300 personnes, plusieurs venues des paroisses environnantes, assistaient à la messe concélébrée par Mgr Hacault, l'abbé Pierre Gagné, curé de Saint-Norbert, assisté du diacre Lionel Fréchette. La chorale ajoutait à l'éclat de la fête, entre autres par le chant «Il y a longtemps que je vous aime.»

Dans son homélie, Mgr Hacault fit référence à l'amour de Dieu qui a envoyé son fils Jésus pour libérer son peuple. Pour voir clair dans tout cela, il faut accueillir la foi comme un cadeau reçu au bâptème; c'est ce que Mgr Ritchot a fait. Ayant accepté ce cadeau et, à l'invitation de Mgr Alexandre Taché; l'abbé Ritchot se rendait dans ce vaste pays où il n'y avait que quatre prêtres diocésains. Son amour du peuple et sa soif de justice pour tous font que 100 ans plus tard nous somme encore impressionnés par la vie de ce prêtre à l'âme de choix.

Sept ans après son arrivé à Saint-Norbert, la colonie de la Rivière Rouge était menacée d'une invasion de troupes de l'Ontario. Louis Riel, le chef des Métis, eut alors recours à l'abbé Ritchot qui ne recula pas devant cette requête et c'est au presbytère de Saint-Norbert que fut organisé la défense.

Mgr Ritchot était confiant qu'il ne faisait pas sa volonté à lui, mais comme il disait; «Le doigt de Dieu est ici.» Mgr Hacault ajouta que l'église de Saint-Boniface veut remercier Dieu d'avoir envoyé un tel pasteur. Que ce soit, dit-il, une leçon pour jeunes et moins jeunes, de vivre en communion avec nos devanciers.

Ayons le courage de raconter notre histoire dans nos familles, nos écoles, et n'oublions jamais le rôle de Mgr Ritchot qui a fait inscrire dans la constitution canadienne nos droits à l'enseignement de la langue française et de la religion, et ayons le courage aussi, de continuer cet oeuvre.

En terminant Mgr Hacault a noté les trois dimensions qui ont aidé Mgr Ritchot a accomplir cette mission. Ce sont les Soeurs grises dans l'éducation, les pères trappistes par la prière et leur compétence agricole, et les Soeurs de la miséricorde au soin des orphelins.

Pour continuer la fête, 270 convives assistaient au dîner et à la conférence par Diane Payment, historienne et descendante de la famille Ritchot. Diane a fait ressortir le grand esprit de nationalisme de l'abbé Ritchot, et aussi la confiance qu'il inspirait aux Métis, mais surtout à leur chef Louis Riel. Les Métis se tournèrent vers l'abbé Ritchot comme expert conseil dans les décisions à prendre pour organiser leur défense, tel que l'érection de la «barrière» à Saint-Norbert et pour arrêter la prise de possession de leurs terres. L'abbé Ritchot était membre du conseil national métis, et il a toujours appuyé le mouvement de résistance.

S'avèrant aussi un homme d'Etat, il n'a pas hésité, malgré bien des difficultés, à se rendre jusqu'à Ottawa pour obtenir des droits et libertés pour les canadiens français, à des services et à l'enseignement dans leur langue.

Reprenant la parole, Mgr Hacault souligna que cette étude très recherché par Diane Payment se vaudrait d'être publié afin que tous connaissent mieux cette tranche de notre histoire et que chacun reçoive le titre qu'il lui est dû.

La chorale de Saint-Norbert nous a fait entendre le chant La Grenouillère de Pierre Falcon pui, en guise de conclusion, Gérard Lagacé, le président du comité Riel-Ritchot, a souligné que cette fête commémorative était, en quelque sorte, le lancement d'un projet du comité: faire ériger à Saint-Norbert un monument à la mémoire de Louis Riel et Mgr Noël Ritchot.

Eugénie FERRÉ



L'abbé Pierre Gagné, Diane Payment et Mgr Antoine Hacault.



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA SFM

«Je m'engage dans la voie de la conciliation, à écouter et à établir le consensus.»

Réal Sabourin
le 2 mars 1985



«*La conciliation mène à la concertation*»: La concertation veut dire que les organismes peuvent ensemble travailler dans des dossiers qui touchent toute la communauté: l'Article 23, l'éducation, l'économie, le prélèvement de fonds, les communications, la culture et le patrimoine. On doit se compléter et non s'opposer.

«*Le consensus ne veut pas dire l'unanimité*»: Le consensus est un compromis qui est acceptable à la majorité de la communauté. Le consensus n'est pas imposé, il est négocié.

«*Les jeunes sont appelés à participer*»: Les jeunes doivent nous dire et nous redire, s'il le faut, ce qu'ils veulent. La SFM veut écouter les jeunes car ce sont eux qui définiront l'avenir franco-manitobain.

«*La communauté doit se doter d'une orientation*»: Depuis plusieurs années, la SFM informe et consulte la communauté par l'entremise des rencontres régionales. Plusieurs questions, telles que l'éducation, le multiculturalisme, etc., sont cruciales au développement de notre communauté et un consensus doit être établi. Il est temps que la communauté se donne un document de réflextion pour élaborer un plan d'action à long terme pour réaliser le rêve franco-manitobain.

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

383, boulevard Provencher, C.P. 145, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 233-4915

Mon bureau, ton terrain, notre camion!


Omer Chartier, maire de Saint-Lazare.

Que deux municipalités se partagent les coûts de certains services locaux, rien hors de l'ordinaire. Après tout, le souci de vouloir bien dépenser les sous des contribuables est toujours présent chez les élus municipaux.

Mais lorsque deux conseils municipaux se partagent non seulement les mêmes locaux, mais aussi le même secrétaire-trésorier, en plus de bon nombre d'autres services, on risque de regarder une telle situation d'un oeil sceptique.

Pourtant c'est bien cette situation-là qui existe entre le village de Saint-Lazare et la municipalité de Ellice. Et au dire des élus de ces deux conseils municipaux, ça marche très bien merci!

"Le partage des services entre le village et la municipalité est pas mal unique, lance **Omer Chartier**, maire de Saint-Lazare. Ça a toujours été de même. Ça a toujours bien marché. Et on a sauvé des sous partout!"

"La façon que ça fonctionne présentement, confirme **George Boucher**, préfet de Ellice, le partage des coûts pour les services municipaux s'est avéré plus économique. Il n'a jamais eu de problème. On est une petite communauté et on travaille très bien ensemble."

Plus économique, oui. Mais aussi plus avantageux pour les 513 résidents de la **municipalité de Ellice** et les 414 résidents du village de **Saint-Lazare**.

"Au début des années 1970, explique Claude Chartier, secrétaire-trésorier de Ellice et de Saint-Lazare, il n'y avait pas assez d'ouvrage pour un secrétaire-trésorier à plein temps à la municipalité et au village."

"Alors plutôt qu'avoir deux personnes à temps partiel et les bureaux ouverts pour quelques jours par semaines, une personne a été embauchée pour s'occuper de tout l'ouvrage. Comme ça, les personnes qui ont affaire à la municipalité ou au village peuvent venir n'importe quand durant la semaine".

"Saint-Lazare, c'est le seul village dans l'arrondissement, précise Omer Chartier, maire depuis 1973. Il fallait que les bureaux soient chez nous. Alors dans ce cas-ci, les bureaux appartiennent au village, et la municipalité de Ellice nous paye un loyer."

Une situation inverse existe dans le cas de l'entretien et le déblayage des chemins. Là, la municipalité a acheté la machine et le village rembourse la municipalité pour les services rendus.

"L'hiver, parfois, il faut attendre un peu pour que nos rues soient déblayées, indique le maire du village incorporé depuis **1949**. À cause des fermes laitières dans la municipalité, les chemins municipaux ont la priorité sur le village. Mais ce n'est rien de grave."

Côté **service de pompiers**, les deux conseils sont propriétaires du camion et les coûts sont partagés entre les deux d'une façon digne de l'entente "unique" entre Ellice et Saint-Lazare.

"Lorsque je suis devenu préfet en 1975, explique George Boucher, la municipalité n'avait pas de service de pompiers. Saint-Lazare avait un petit camion d'incendie, mais il n'était pas assez gros pour s'occuper de la municipalité."

"En 1980, le village ne pensait pas pouvoir acheter un nouveau camion. Mais la municipalité avait l'argent. Alors, on a acheté le camion et le village nous rembourse 50 pour cent des coûts d'achat sur 10 ans sans intérêt."

Ça a toujours été de même. Ça a toujours bien marché. Et on a sauvé des sous partout!

"La municipalité a déboursé 75 000$ pour le camion d'incendie, reprend Omer Chartier. Le village va repayer la moitié. Ensuite, le village fourni les locaux et les pompiers-volontaires."

Et les exemples de services partagés se multiplient. Le **terrain de vidange** appartient à la municipalité, le village est chargé de l'entretien. Ensuite, il y a le cimetière, la patinoire, la salle paroissiale...

Comment tenir compte de toutes ces ententes intermunicipales? En multipliant les réunions conjointes des deux conseils peut-être?

Pas dans le passé en tout cas! "Depuis que je suis maire, explique Omer Chartier, il a eu deux réunions conjointes en 12 ans. On était censé en avoir une le 27 mars. Mais elle a été reporté à la mi-avril. Les équipes de hockey sont en pleines séries éliminatoires..."

"Tous les services partagés seront à l'ordre du jour. On songe aussi à mettre sur pied un genre de comité du personnel auquel siègeraient des représentants des deux conseils. Enfin, on aimerait que les deux conseils approchent le gouvernement provincial pour compléter les trois milles de la **route 41** qui n'ont pas encore été pavés."

Est-ce-que des réunions de ce genre risque de devenir un événement annuel? "Pas dans un avenir rapproché. Ça dépendra de ce qui se passera."

Tant que la population n'augmente pas, et que les demandes pour les services restent au même niveau, ajoute Omer Chartier, des réunions conjointes annuelles ne seront pas nécessaires. Par contre, si jamais la région se développait..."

Omer Chartier pensait sans doute à une augmentation de population due au développement de l'hypothétique mine de potasse. Une situation qui pourrait bouleverser le rapport de force entre les deux conseils.

Chose certaine en attendant: les responsables élus ont réussi, grâce à des efforts de coopération, à transformer une terrible faiblesse (un manque de population) en une force remarquable.

Une source d'inspiration, peut-être?

POINT À LA LIGNE. Les municipalités recevront 33 200 000$ du gouvernement provincial cette année. Une augmentation de 9,7 pour cent sur l'année dernière. Les paiements per capita passent de 25,85$ à 28,35$. Les subsides pour les services publics aux villes et villages restent les mêmes, soit 4,25$ pour les centres de moins de 5 000 personnes et de 5,95$ pour les plus grands centres.


Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

La construction d'une nouvelle aréna à Letellier commencera vers la mi-juin. Les résidents ont déjà réussi à prélever 150 000$ pour défrayer les coûts de construction. Ces coûts s'élèveront à 190 000$.

Les résidents de Portage-la-Prairie paient trop cher pour leur nourriture. Un sondage entrepris par l'Association des consommateurs du Canada démontre que les résidents paient en moyenne 22 pour cent de plus que les Winnipégois pour leur nourriture. Le sondage était basé sur le coût d'un panier d'aliments de base.

La route 75 entre Letellier et Morris est déplorable. Les résidents de la municipalité de Montcalm soutiennent que ceci cause des problèmes de sécurité routière. Pour sa part, le conseil de la municipalité a demandé à la province de réparer la route dans le plus bref délai.

On espère que le prix de la bouffe est raisonnable dans ce coin de la province. Surtout qu'avec les routes pourries, il n'est pas question d'aller magasiner ailleurs!

Lorette

Une réunion LFC importante le 9

Le Congrès diocésain de la Ligue féminine catholique est presque à la porte.

Cette année, sous la direction du Conseil diocésain, la section de Lorette va recevoir les 13 sections de diverses paroisses.

Ce 22e Congrès diocésain prendra place le samedi 4 mai de 9 h à 18 h.

Le thème du Congrès est «Héritage Jeunesse»

Liliane LANSARD

Calendrier

Le Comité culturel de Lorette invite encore cette année le groupe «Folle Avoine» samedi 13 avril à 20 h à la salle paroissiale. Billets en vente à 6$. Pour plus de renseignements, appelez Gisèle au numéro 3309 ou Agathe au 3087.

Par ailleurs, la réunion de la Ligue féminine catholique aura lieu mardi 9 avril à 20 h à la salle paroissiale. Cette réunion est très importante et les responsables recommandent fortement que tous les membres soient présents pour élire un nouvel exécutif pour les deux prochaines années.

Whites



Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi de 9 h à 21 h
Samedi de 9 h à 18 h
Dimanche de midi à 9 h

CRÈME GLACÉE MODERNE
2,99$
4 LITRES

CRISTAUX DE SAVEUR ORANGE
RISE-N-SHINE
99¢
4/92 g

JUS DE POMMES PUR
SCOTIAN GOLD
99¢
1 LITRE

BOULANGERIE

PAIN "CRUSTY" **89¢** 16 oz
BAGELS **6/1,19$**

GÂTEAUX DÉCORÉS — CHOCOLAT OU À LA VANILLE — **4,99$** 8 pouces



HUILE
CRISCO
6,99$
3 LITRES

MÉLANGE À GÂTEAU
DUNCAN HINES



1,29$

BISCUITS AUX GRAINS DE CHOCOLAT



1,69$
350 g

LA BOUCHERIE

JAMBON entier pour Pâques **1,36$** LIVRE

ZEST ou COAST — SAVON DÉODORISANT 150 g — **3/2,99$**

COMET — POUDRE À RECURER 600 g — **99¢**

ÉPARGNEZ AVEC CES COUPONS!



COUPEZ

1,50$

DOWNY
CONCENTRÉ 2L
5,49$ AVEC CE COUPON
(6,99 SANS CE COUPON)
(JUSQU'AU 6 AVRIL 1985)
B.D.

COUPEZ

50¢

CHEER
POUDRE 6L
4,99$ AVEC CE COUPON
(5,49$ SANS CE COUPON)
(JUSQU'AU 6 AVRIL 1985)
THH

COUPEZ

POIRES (ANJOU) **39¢** LIVRE

POMMES RED DELICIOUS **39¢** LIVRE

CE MAGASIN EST LA PROPRIÉTÉ DES MANITOBAINS ET GÉRÉ PAR DES MANITOBAINS
LES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À SAMEDI 6 AVRIL 1985